



Parc national  
de La Réunion



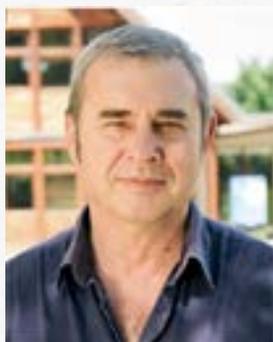
# RAPPORT d'activité 2020



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Pitons, cirques et  
remparts de l'île de la Réunion  
inscrits sur la Liste du patrimoine  
mondial en 2010



## Édito

« 2020 aura été pour nous une année particulièrement riche et dense, qui a mis à l'épreuve notre capacité d'adaptation.

Dès le mois de mars et grâce au travail de notre service informatique, nous avons été en mesure de gérer la période de confinement en offrant à l'ensemble de l'équipe les moyens de travailler à distance, dans de bonnes conditions. Nous avons réussi à maintenir le lien au sein de l'équipe dans toutes ses composantes et à poursuivre nos dynamiques de projets avec l'ensemble de nos partenaires. Au titre des réalisations, nous avons :

- Finalisé le programme technique de notre coopération avec l'Afrique du Sud et obtenu les financements nécessaires pour les trois prochaines années,
- Été très actif en matière de financement, dans la préparation des futurs programmes opérationnels européens FEADER et FEDER, de façon à assurer la bonne place de nos thématiques de travail dans les prévisions des autorités de gestion que sont la Région et le Département,
- Au chapitre du plan de relance, nous avons réussi à capter les moyens qui nous permettront : de finaliser les projets d'implantations sur les secteurs Sud et Ouest, de conforter notre articulation Maison du parc - Domaine des Tourelles - Centre bourg en partenariat avec la commune de la Plaine des Palmistes, la CIREST et le Conseil Départemental ; et de lancer la première phase de réalisation du plan global de gestion de la RV3,
- Nous avons également consolidé notre démarche partenariale autour de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes en produisant un cadre de travail qui permet une cohérence des actions menées sur le territoire, tout en conservant les dynamiques propres à chacun des partenaires,

- Enfin, une continuité a été donnée au travail sur la gestion du Bien classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, plus spécifiquement sur le critère 7 grâce au succès de notre candidature à l'appel à projet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, sur la construction d'un Plan paysage réunionnais.

Cette année aura également été celle d'un grand renouvellement de nos instances avec dans un premier temps la constitution d'un nouveau conseil scientifique, puis le renouvellement de notre Conseil d'Administration et l'élection d'un nouveau Président en la personne d'Éric Ferrère, maire des Aviron.

À ce sujet, je tiens tout particulièrement à saluer le travail de Daniel Gonthier, Président historique du Parc national dès sa phase de préfiguration pour ensuite accompagner ses premiers pas, de sa création en 2007 à cette année 2020.

Outre le renouvellement de nos instances, nous avons également relancé la réflexion sur l'évolution du mode de travail au sein de notre gouvernance de façon à mieux intégrer ses différentes composantes dans la dynamique de travail de l'établissement.

2020 aura donc été, et cela malgré la situation sanitaire, une année de forte consolidation de la mise en œuvre opérationnelle de notre Projet d'établissement et de préparation des années à venir en sécurisant les moyens de nos ambitions. ➤



Jean-Philippe Delorme



# Sommaire

1

DES ACTIONS AU SERVICE  
DE LA BIODIVERSITÉ ET  
DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

P.5

2

RÉPONDRE AUX ENJEUX  
ENVIRONNEMENTAUX  
ET SOCIÉTAUX  
GRÂCE AUX PARTENARIATS

P.

3

MIEUX APPRÉHENDER  
LA GESTION  
DU BIEN UNESCO  
" PITONS, CIRQUES ET  
REMPARTS "

P.

4

DES ACTIONS  
POUR PRÉSERVER  
LA BIODIVERSITÉ,  
LES HABITATS  
ET LES PAYSAGES

P.

5

LA SUITE  
DU TRAVAIL SUR  
L'ESPACE À ENJEUX  
DE MARE LONGUE

P.

6

LA STRATÉGIE  
ÉDUCATIVE  
SE DÉPLOIE

P.

7

COMMUNIQUONS  
ENCORE PLUS !

P.

8

DES MOYENS  
AU SERVICE  
DU PROJET  
D'ÉTABLISSEMENT

P.



1

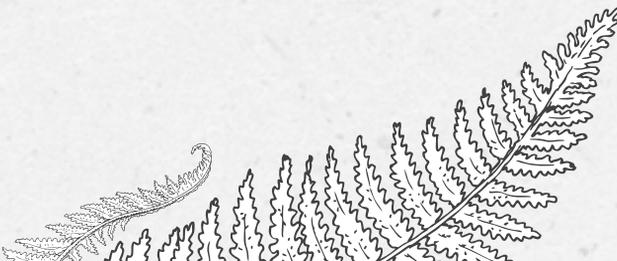
**DES ACTIONS**

*au service*

**DE LA BIODIVERSITÉ**

**ET DU**

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



## a. La reconquête des friches agricoles

Les friches sont aujourd'hui majoritairement couvertes de plantes exotiques envahissantes et constituent un réservoir diffusant vers les milieux naturels indigènes, situés à proximité. La gestion de ces parcelles limitrophes d'espaces à enjeux de conservation, représente donc un objectif pour la réussite des actions de lutte contre les plantes invasives, menées en milieu naturel.

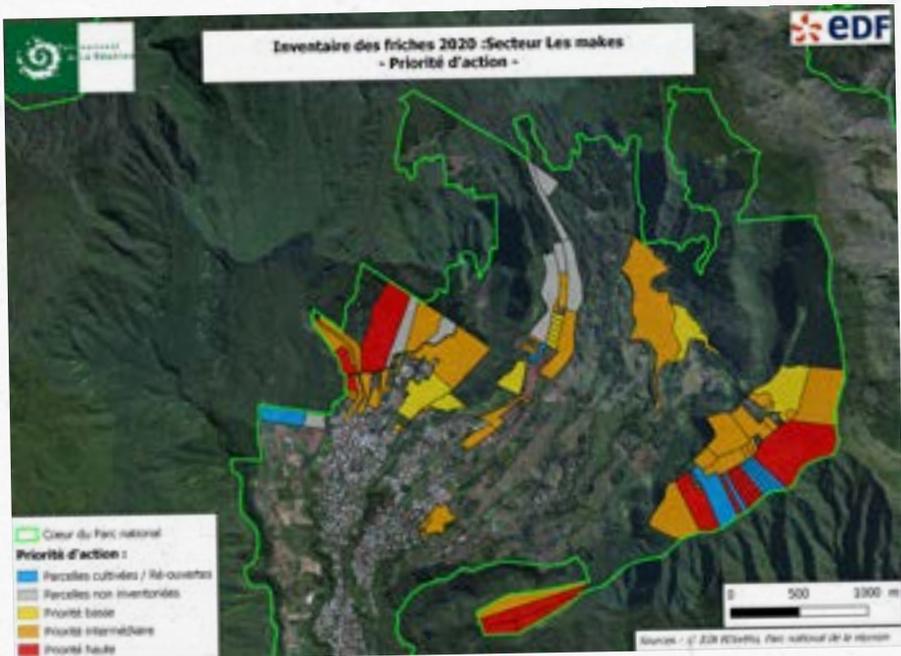
Par ailleurs, la reconquête de foncier pour les activités agricoles est une question importante pour répondre aux enjeux de développement économique de l'île et des Hauts. Selon les enjeux écologiques, ces espaces contraints peuvent accueillir diverses activités : productions végétales ou élevage, systèmes agroforestiers, plantes indigènes médicinales (PFM), biomasse énergie, voire activités de loisir... Cela permet la création d'emplois ruraux, le renforcement de l'autonomie alimentaire et énergétique, entre autres.

Ainsi, en complément de la procédure de mise en valeur des terres incultes, mise en œuvre sur les terres agricoles par le Conseil Départemental et la SAFER<sup>1</sup>, le Parc national de La Réunion développe, depuis 2019, une analyse des friches situées en zones naturelles. L'objectif est de mettre en place une stratégie de reconquête de terres en friches, gagnant-gagnant pour l'agriculture et la biodiversité.



Plantation de haies indigènes dans le cadre du projet GAIAR  
© Loïs BESANÇON - Parc national de La Réunion

<sup>1</sup>SAFER: Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural



Priorisation des actions de reconquête des friches



En 2020, un projet financé par **EDF**, a permis de développer une méthode d'analyse foncière sur deux secteurs pilotes (Les Makes et Sans-Souci) afin d'orienter la valorisation des parcelles et d'identifier les propriétaires.

Un partenariat s'est engagé avec l'ARMEFLHOR<sup>2</sup> afin de construire un réseau de parcelles pilotes, destiné à capitaliser des références technico-économiques concernant les méthodes de défrichement et les itinéraires cultureux en agroforesterie. C'est tout l'objet du projet GAJAR (Gestion Agroécologique et Innovante des friches par l'Agroforesterie Réunionnaise) qui débute en 2020.



## DÉFINITION DES FRICHES

Espaces cultivés par le passé, puis abandonnés à cause de problématiques de valorisation (pentes, enclavement, manque d'eau), de statuts (zones naturelles) ou d'héritage (indivision, morcellement).

<sup>2</sup>ARMEFLHOR : Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie Fruitière, Maraîchère et Horticole

## b. Moderniser la traçabilité du palmiste pour mieux valoriser un produit emblématique

Le chou de palmiste est un produit emblématique de la gastronomie réunionnaise. Qu'il s'agisse du Palmiste rouge (*Acanthophenix rubra*) ou du Palmiste blanc (*Dictyosperma album*), ces espèces endémiques, longtemps prélevées directement dans le milieu naturel, sont cultivées par les agriculteurs réunionnais depuis les années 70.

Le palmiste continue pourtant d'être braconné en forêt, causant des dommages importants aux populations naturelles fragiles et aux écosystèmes dans leur ensemble. Pour être désignée comme une alternative claire à l'achat de palmistes braconnés, la production issue de la filière palmiste doit pouvoir être clairement identifiée.



Palmiste rouge  
© Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion



Détails du stipe de Palmiste rouge  
© Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion

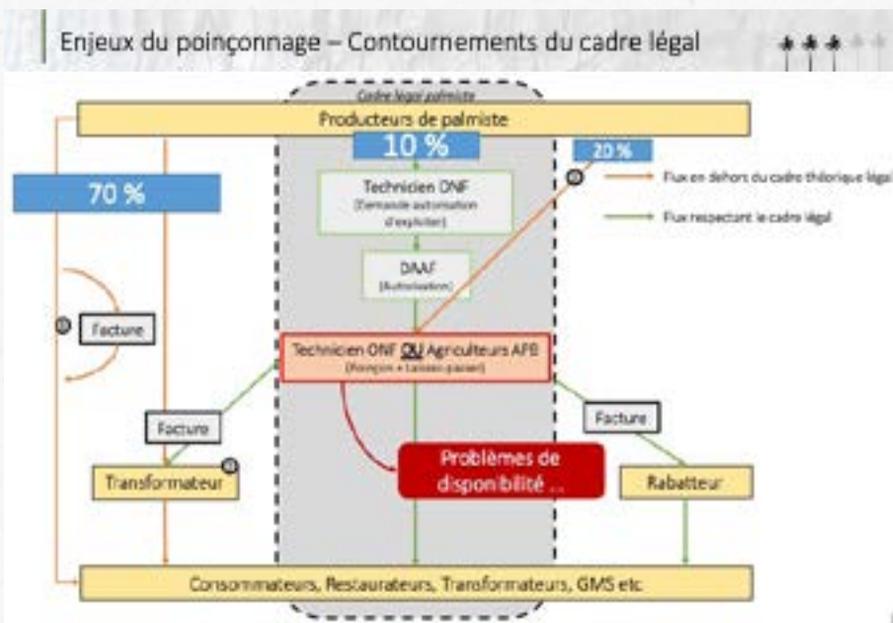
Or, le système de traçabilité historique, basé sur le poinçonnage des choux, permettant de différencier les palmistes cultivés de ceux braconnés, montre clairement ses limites. Une grande partie des productions de la filière n'est pas identifiée.



Pour intégrer l'ensemble des enjeux économiques et environnementaux, une étude a été réalisée en 2020 grâce à l'accueil d'un stagiaire issu de l'institut AgroParisTech, afin de mettre à jour l'état des lieux de la filière et de relancer une dynamique d'accompagnement des acteurs.

L'objectif recherché est une meilleure valorisation de la production agricole de palmistes indigènes, en améliorant sa visibilité vis-à-vis des palmistes braconnés, mais également du *Pejibaye* (palmiste exotique parfois vendu comme du palmiste indigène).

La réflexion est donc engagée avec les acteurs de la filière pour moderniser le système de traçabilité, afin d'en faire un outil de communication auprès des consommateurs et de promotion de ce produit de terroir emblématique de La Réunion.



3/ Schéma issu du rapport stage



# COMMUNIQUONS

▶ En 2020, 3 communiqués de presse sur le braconnage de palmistes sont envoyés à la presse. Ces temps de communication sont liés aux périodes de fêtes, propices au braconnage et aux affaires de justice en cours. Les messages de sensibilisation sont relayés sur la page Facebook du Parc national de La Réunion.

Les « retombées presse » et les réactions des Réunionnais sont importantes.



**Marc Séverin**  
**Erik Stuhlitz** Bonjour Erik,  
La critique et la conspiration sont faciles... Mais moi de botanistes braconner du Parc irrespectueux, ni encore des passionnés d'orchidées protégées ou d'orchidées en milieu naturel.  
Par contre je vois souvent ces mêmes personnes sur le terrain entrain de replanter, d'enlever les espèces envahissantes ou d'organiser des sorties pour sensibiliser les gens.



réunion **1**

## Parc national de La Réunion: stop au braconnage de palmistes rouges

By 4/2019

Le Parc national de La Réunion lance un appel général pour mettre fin au braconnage de palmistes rouges. Dans un communiqué, il rappelle que "les acteurs de braconnage ont lieu toute l'année mais les périodes de Nidus (Nidus, Nidus des Nidus, Nidus...) sont encore plus propices à ce type d'actes.

Intéressé d'ailleurs le braconnage de palmistes. "Le fait de couper ou d'écarter des palmistes (autorisation administrative) permet à 100% son fait d'empêchement et de 30 (d'ailleurs) 141/174-15).

## Palmiste rouge : 3 braconniers devant la Justice

INFORE - 1000 le 2 07 2020 à 09:19 - 1000 le 2 07 2020 à 09:19



46 d'infos 0 07 2020

Trois hommes interpellés par les inspecteurs de l'environnement du Parc national de La Réunion sont soupçonnés de braconnage. Ils ont été saisis avec 69 coupe de palmistes.

## Le palmiste rouge menacé par les braconniers: Les autorités donnent l'alerte

Et voilà, en gros, dans un bon état, la galerie est au moins 10 fois plus grande pour les Nidus. Mais ce n'est, à la lecture croisée et la lecture droite, que l'on retrouve sur les autres photographies, une des parties de disparition de ces Nidus et l'absence de leur présence, menacé par le braconnage.

11/06/2019 10:00:00



Les braconniers sont très nombreux mais plus organisés. Une Nidus rouge est très rare de par les zones de haute altitude. Ils sont donc très recherchés par les braconniers pour des raisons économiques. Ils sont très recherchés, au point de faire de leur commerce un véritable business. Ils sont très recherchés, au point de faire de leur commerce un véritable business. Ils sont très recherchés, au point de faire de leur commerce un véritable business.

## c. Alimentation durable à Mafate : « Planté pou manzé » !

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) « *Planté pou Manzé* », engagé en mai 2019 par le Parc national de La Réunion, est une démarche concertée de **reterritorialisation du système alimentaire mafatais**. L'enjeu du PAT est de développer une offre alimentaire locale et de qualité en contribuant également à diminuer les flux de marchandises entrants dans le cirque. En corolaire, l'objectif est de permettre de **créer de l'activité économique en valorisant les savoir-faire liés à l'agriculture et à l'alimentation**, tout en s'adaptant aux contraintes et spécificités du cirque.

Après une phase de lancement et de mobilisation des Mafatais (gîteurs, producteurs et habitants), en 2020, le PAT permet de déployer un plan de formation dans le cirque (cofinancé par EDF et le FEADER<sup>3</sup> et mis en œuvre avec le CFPPA<sup>4</sup> de Saint-Joseph). Les Mafatais sont initiés à l'agroécologie, l'apiculture, l'aquaponie, la gestion des prairies et à la transformation agro-alimentaire.



© Sonia Vitry - Parc national de La Réunion

<sup>3</sup>FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

<sup>4</sup>CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

En partenariat avec le CIRAD<sup>5</sup>, des potagers pédagogiques sont mis en place dans les écoles et des ateliers d'échange de semences, à destination des habitants, permettent de diffuser des variétés lointaines et de référencer des variétés traditionnelles de Mafate oubliées.



À l'occasion des ateliers de « **gastronomie durable** » mis en œuvre sur 8 îlets, les scolaires bénéficient d'un repas végétarien préparé à base de produits du cirque, contribuant à la mise en œuvre de la loi Egalim. Ces ateliers furent l'opportunité de mettre en avant le patrimoine alimentaire de Mafate tout en créant du lien entre gîteurs et producteurs des îlets dans une logique d'approvisionnement durable du cirque.

Une réflexion est par ailleurs engagée avec les partenaires (DAAF<sup>6</sup>, Chambre d'Agriculture, Département...) pour adapter les cadres de la professionnalisation agricoles aux spécificités du cirque et pour permettre d'accompagner les petits producteurs, aujourd'hui informels, dans la consolidation de leur activité et leurs projets.



Les deux années d'émergence du PAT ont permis de préfigurer l'organisation des circuits-courts dans le cirque et de proposer une « **Charte de l'alimentation durable à Mafate** », co-écrite avec les acteurs impliqués.

Le PAT contribue ainsi à l'ambition de faire de Mafate un éco-territoire, où l'alimentation durable et le patrimoine alimentaire deviennent des leviers de développement local et de sensibilisation aux enjeux liés à la santé, à l'environnement et à la biodiversité.

<sup>5</sup>CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

<sup>6</sup>DAAF : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Crédit Photo : © Sonia Vitry - Parc national de La Réunion



# COMMUNIQUONS

▶ En décembre 2020, la rédaction du journal TV de *Réunion la 1ère* est invitée à découvrir l'atelier culinaire organisé à l'Îlet des Orangers.

réunion **1**

## Mafate : cuisiner des repas complets avec les produits la kour

cuisine et gastronomie



Repas végétarien aux Orangers préparés avec les produits du cirque - ©Caroline Biron



**D**es ateliers cuisine étaient organisés ce matin à l'Îlet des Orangers à Mafate. Le but : montrer aux habitants et aux gîteurs qu'il est possible d'élaborer des repas complets avec des produits cultivés dans l'Îlet et dans le cirque pour faire la promotion du circuit court.



## Promouvoir le circuit court et les produits locaux

Le Parc national de La Réunion est à l'origine de cet atelier de cuisine durable. "L'objectif de ce projet, c'est aussi de regagner le peu de part d'autonomie alimentaire dans le cirque et de pouvoir proposer des produits locaux", dit-il. Arthur Herbretaux, chargé de missions agro-environnementales au parc national de La Réunion. Depuis un an et demi, il a pour objectif de redynamiser l'agriculture dans le cirque. Cependant, le projet fait face à une difficulté de taille.

“

Pour alimenter les 100 000 visiteurs qui viennent chaque année dans Mafate, cette petite production vivrière ne suffit pas. Une bonne partie de ce qui est consommé dans les gîtes est introduit de l'extérieur en hélicoptère.

Arthur Herbretaux

”

Ces premiers repas 100% Mafate ont été distribués aux enfants de l'école des Orangiers. Ils ont pu découvrir des saveurs qu'ils ne connaissent pas particulièrement, comme les frites de bananes vertes ou la purée songe.



100% MAFATE

Des repas complets  
issus du circuit court

100% avec des produits locaux - Publié le 10 décembre 2020 à 17h45, mis à jour le 10 décembre 2020 à 17h45

"Du maïs, des bananes, des pois choux...", Aline Louine énumère la liste des aliments qui peuvent être cultivés aux Orangiers. "On trouve beaucoup de choses au fil", se réjouit-elle. Avec sa sœur, elle participe à un atelier cuisine où tous les produits utilisés sont issus de production agricole de l'île des Orangiers et de celui des Lataviers.

### Cuisiner en créativité

Les habitants, gîteurs, cantiniers participant à cet atelier ont d'abord sélectionné avec Fabrice Guichard, le cuisinier pour élaborer le menu. Aujourd'hui, c'était babe figes, pois choux et brodes choucroute. "On a fait plusieurs ateliers auparavant dans d'autres îles", explique le cuisinier, membre de l'association Laposte. Il s'agit de proposer une offre alimentaire qui est issue d'un circuit court."

Le reportage de Laurent Figon et Géraldine Blandin :



Mafate Reportage télé en ligne



## d. Un accompagnement de proximité qualitatif pour les habitants du cœur habité

Depuis 2 ans, le Parc national élabore, en concertation avec la population mafataise, le schéma expérimental d'aménagement de 4 îlets. L'un des volets, qui a largement contribué à la mise en œuvre de cette démarche, est le dispositif d'accompagnement des habitants de Mafate ayant un projet en matière d'habitation, d'hébergement touristique, d'activité ou de services.

Ce dispositif a vu le jour grâce à un partenariat solide entre le CAUE de La Réunion et le Parc national. Un partenariat acté par une convention signée en septembre 2019.



Les principaux objectifs du dispositif :

- **Sensibiliser les porteurs de projets** mafatais à la singularité des patrimoines qui les entourent,
- **Susciter**, dans les démarches de projet, **une approche plus globale** (patrimoniale, architecturale, paysagère...) **et respectueuse** des caractéristiques propres de chaque bâti et de chaque micro site.

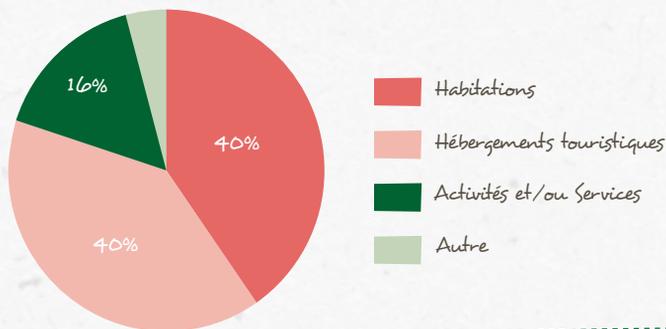
Après l'identification des porteurs de projets, le Parc national coordonne les rencontres avec les équipes du CAUE. De multiples échanges avec le porteur de projet, suivis d'observations sur le terrain permettent de définir un programme. Une fois validé, une ou plusieurs propositions sont transmises.

Le dispositif d'accompagnement est concrètement lancé, en 2020, avec pas moins de 33 projets accompagnés.



Proposition du CAUE pour une meilleure insertion paysagère © CAUE de La Réunion

## RÉPARTITION DES TYPES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS EN 2020



Véritable outil d'aide à la décision, les résultats de l'accompagnement permettent aux porteurs de projet de mieux appréhender les contraintes administratives et techniques.

Le dispositif d'accompagnement met également en exergue les contraintes réglementaires qui s'appliquent sur le territoire. Cela donne lieu à un travail en étroite collaboration entre le Parc national et ses partenaires (communes, DEAL, ONF...).

### TÉMOIGNAGE D'UNE HABITANTE DE GRAND PLACE

« J'avais une idée assez précise de mon projet d'habitation, lorsque le Parc national m'a proposé un accompagnement, je ne voyais pas en quoi mon projet allait évoluer. Après le travail réalisé par l'établissement public et le CAUE, j'ai été agréablement surprise du résultat. Les esquisses proposées m'ont donné une autre vision de ma maison dans laquelle, je me projette pleinement, aujourd'hui. Hors de question de revenir à mon idée initiale. Merci au Parc national pour cette initiative ».

Les résultats ainsi que l'appropriation du dispositif par les Mafatais préfigurent une pérennisation de cette démarche qui répond aux besoins des habitants et aux enjeux inscrits dans la Charte du Parc national au sujet du cœur habité.



Rencontre avec un porteur de projet  
© Olivier Chané See Chu -  
Parc national de La Réunion





# 2

Répondre aux enjeux

**ENVIRONNEMENTAUX**

**ET SOCIÉTAUX**

**GRÂCE AUX PARTENARIATS**



## a. La Route Nationale 3 : d'un axe traversant à un itinéraire de découverte en cœur de parc



Trait d'union entre le Sud et l'Est à l'intérieur de l'île, la RN3 est également nommée « Route des plaines ». Elle traverse le cœur naturel du parc national au niveau de la Plaine des Palmistes. En partie basse du village, la route coupe le secteur des fourrées de Pimpins des Hauts entre le Bras des Calumets et le col de Bellevue. Elle serpente sur près de 5 km à travers une forêt tropicale humide de montagne.

Ces zones correspondent aux deux seuls corridors de végétation qui relient le massif du Piton des Neiges à celui du Piton de la Fournaise. Ces milieux naturels font partie du Bien inscrit au Patrimoine mondial.

Depuis sa création, la route a connu de nombreux aménagements visant à améliorer et sécuriser son utilisation pour des flux de véhicules en constante augmentation. Ces interventions ont pour conséquence des impacts directs et indirects sur le paysage et les milieux naturels. Par exemple, au gré des rectifications des tracés, la création de délaissés augmente l'emprise de la route et la colonisation des abords par les espèces exotiques envahissantes.



La RN3 au cœur du Bien inscrit au Patrimoine mondial © Ingrid Fontaine - Parc national de La Réunion

Ces dernières années, la RN3 fait l'objet de plusieurs interventions de sécurisation (installation de muret ou glissière) ou encore de confortement de chaussées... Ces travaux amènent les équipes de la Direction Régionale des Routes et celles du Parc national à se rencontrer régulièrement pour analyser les demandes d'autorisation nécessaires et suivre les travaux. Au regard des différents enjeux, à la fois écologique, paysager mais également de sécurité routière, et du travail engagé depuis la création de l'établissement, le Parc national de La Réunion a initié une réflexion avec ses partenaires afin de partager une ambition commune pour cette route : en faire un itinéraire de découverte des milieux naturels et des paysages qu'elle traverse et conserver la continuité d'un corridor écologique stratégique entre le Sud et le Nord de l'île.

Un travail conséquent est donc mené depuis près de 2 ans par le secteur Est de l'établissement : état des lieux des équipements et proposition de fiches techniques pour les interventions d'entretien, analyse des délaissés (cartographie fine, proposition d'aménagement voir de suppression, diagnostic de l'envahissement des abords et proposition d'intervention).

Ce travail réalisé en étroite collaboration avec le SRE<sup>1</sup> et l'UT-NE<sup>2</sup> de l'ONF a donné lieu en 2020 à près de 5 réunions de terrain, en salle ou en conférence téléphonique pendant le confinement.

Les réflexions partagées et les orientations validées devront se concrétiser en 2021 par :



Visite sur site avec la SRE et l'ONF  
© Ingrid Fontaine -  
Parc national de La Réunion

- La finalisation d'un plan d'action concerté qui concernera à la fois l'entretien, les travaux liés à l'infrastructure, les équipements de valorisation des patrimoines ainsi que la lutte contre les plantes invasives et la restauration écologique associée.
- Le lancement d'une étude pour la requalification des délaissés entre le Bras des Calumets et le Col de Bellevue.

Ce travail est complémentaire du PIVE<sup>3</sup> de La Plaine des Palmistes, porté par la CIREST. À terme, c'est une véritable mise en scène des principaux points de vue et un itinéraire plus qualitatif qui seront proposés aux visiteurs et usagers de la route.

<sup>1</sup>SRE :

<sup>2</sup>UT-NE de l'ONF : Unité Territoriale Nord-Est de l'Office National des Forêts

<sup>3</sup>PIVE : Plan d'Interprétation et de Valorisation Écotouristique

## b. Chantiers participatifs dans l'Est : en action avec le RSMA !

▶ Lancées en 2019, les actions de lutte contre les plantes invasives se sont poursuivies l'année dernière dans le cadre des chantiers participatifs.

Des partenariats ont vu le jour, dans un premier temps, avec la Maison Familiale Rurale puis avec le RSMA.



### LE RSMA ?

« Le Régiment du Service Militaire Adapté de La Réunion est un acteur important de la formation et de l'insertion des jeunes. Il s'appuie sur une structure et des statuts militaires pour dispenser des formations professionnelles de 6 à 12 mois. Grâce à ses 39 formations, il insère chaque année environ 80% de ses jeunes volontaires. Né en 1965 à La Réunion, le régiment participe à la cohésion sociale et œuvre pour l'économie de l'île. Ces stagiaires, jeunes filles ou jeunes hommes, sont choisis au sein d'une population de 18 à 25 ans, sortie en grande majorité sans diplôme du système scolaire, et qui a de grosses difficultés sociales ou scolaires. »

Les actions de lutte, situées sur le secteur Est, permettent la formation de jeunes à des métiers liés à l'environnement. C'est une véritable opportunité pour chacune des parties.

Sensibiliser des jeunes, dans le cadre de leur formation « ouvrier du paysage » ou encore dans les métiers de l'agriculture, permet de leur faire prendre conscience de la problématique des espèces exotiques envahissantes sur le territoire, de l'importance de les contrôler voir les éradiquer et enfin d'inclure toujours plus de forces dans la lutte de ces espèces.



Arrachage d'hortensias sur la RN3 © Alexandre Pedre - Parc national de La Réunion



Les objectifs de ces chantiers de lutte :

- **Faire découvrir** les différents milieux naturels et leurs enjeux de conservation,
- **Identifier** les différentes espèces de plantes invasives,
- **Participer** à leur arrachage et donc à la préservation de la biodiversité réunionnaise.

▶ En 2020, malgré le contexte sanitaire, **trois chantiers de lutte** sont organisés avec le RSMA. Deux au niveau de la RN3 et un autre dans le secteur de Piton Tortue. Les jeunes ont arraché avec motivation : Liane rouge, Goyavier ou encore Ajonc.



Sur le site de Mare à Boue © Boris Gaudens - Parc national de La Réunion

## c. Saint-Philippe, 20ème commune à adhérer au projet de territoire du parc national

La commune de Saint-Philippe dispose de patrimoines naturel, volcanique et écologique, uniques au monde. 75% de la commune étaient déjà situés en cœur de parc.

Désormais, 25% du territoire saint-philippoïse sont situés en aire d'adhésion.

La collectivité et le Parc national n'ont pas attendu pour travailler ensemble. Depuis de nombreuses années, l'établissement public accompagne la commune sur certains projets et événements :



- Magma'gnifique
- Plan d'actions concertées de Mare Longue
- Appui technique pour la structuration de la filière palmiste
- Actions pédagogiques auprès des scolaires et pour l'accueil des touristes sur la Route des Laves

- ▶ En 2020, un consensus s'est donc dessiné, amenant la commune de Saint-Philippe à adhérer à la Charte du Parc national. Le projet commun porte sur **la préservation de la biodiversité, la valorisation éco-touristique, l'accompagnement des acteurs socio-économiques** (agricoles et touristiques) **et la sensibilisation des publics.**

## d. Les partenaires de la DFCEI, unis face à la crise du Maïdo 2020

- ▶ Dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 novembre 2020, le Maïdo (massif forestier des Hauts-sous-le-vent à Saint-Paul) est le théâtre d'un nouvel incendie de forêt. Les catastrophes d'octobre 2010 et 2011, qui ont dévasté respectivement 750 ha et 2 400 ha de forêt, sont encore dans toutes les mémoires.

L'alerte donnée, les membres du réseau DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) se rassemblent et s'organisent rapidement. Il s'agit du SDIS, des services de l'État, du Conseil Départemental, de la mairie de Saint-Paul, de la Police Municipale, de la gendarmerie Nationale, de l'ONF et du Parc national, notamment.

Très rapidement, un poste de commandement opérationnel de crise se met en place au niveau du lieu-dit « Parking de la Messe » pour piloter au plus près la gestion de cette crise.

Au cœur des flammes, les sapeurs-pompiers s'empressent d'attaquer massivement les feux naissants et tentent de freiner la progression des flammes. Ils sont aidés de toutes les forces aériennes disponibles à ce moment (Dash, compagnies d'hélicoptères privées) et des personnels de terrain de l'ONF (création de layons et de coupe-feux).



© Stéphane Michel -  
Parc national de La Réunion



Le désarroi des jeunes éco-gardes  
© Stéphane Michel - Parc national de La Réunion

Aux abords de la zone brûlée et sur tout le massif des Hauts-sous-le-vent, les équipes d'éco-gardes du Parc national viennent épauler les forces de l'ordre afin de fermer et de sécuriser tous les axes routiers et pédestres qui irriguent le massif. C'est l'occasion pour ces jeunes en Service civique de poursuivre leur travail de sensibilisation auprès des publics, notamment en expliquant la réglementation en vigueur et les conséquences des incendies sur le milieu naturel.



Échanges entre les agents de l'ONF et du Parc national  
© Paul Ferrand - Parc national de La Réunion

Au cœur de la gestion de la crise, « sous la tente », les personnels du Parc national viennent prêter main forte aux différents commandants des opérations de secours du SDIS. À l'aide de cartes d'enjeux, ils les accompagnent dans les choix stratégiques des zones à défendre en priorité. D'un point de vue environnemental et paysager, le triangle des Bénarès et les Hauts-de Sans-souci sont des priorités absolues.

Ces espaces sont à préserver à l'échelle de La Réunion mais aussi des Mascareignes et de la France, notamment pour la valeur universelle Exceptionnelle qu'ils représentent au titre du Bien « Pitons, Cirques et Remparts », Patrimoine Mondial de l'UNESCO.



Les agents du Parc national échangent avec Sébastien Lecornu © Paul Ferrand - Parc national de La Réunion

Les enjeux sont importants. Le ministre des outre-mer, Sébastien Lecornu, fait le déplacement de métropole. Le 10 novembre, il vient à la rencontre des membres du réseau DFCI pour se tenir informé de la situation et soutenir les équipes sur le terrain.

Au bout d'une semaine de lutte, les choix stratégiques semblent payer. L'enveloppe de feu est contenue aux alentours de 175 hectares. Pourtant, les autorités et les Mafatais restent très inquiets. Des sauts de feux dans le rempart de Mafate provoquent la destruction de moyens de télécommunications et de nombreux éboulis sur l'îlet des orangers conduisent à la fermeture de certains lieux publics comme l'école des orangers, le sentier La Brèche-Ti col et le Belvédère du Maïdo.

D'un point de vue environnemental, les premières estimations font état de nombreux îlots préservés des flammes à l'intérieur de l'enveloppe de 175 ha. Par ailleurs, la zone sinistrée apparaît très dégradée par les incendies précédents et la forte densité en Ajonc d'Europe. L'inquiétude porte essentiellement sur la survie d'une partie de la population de Lézard vert des Hauts (*Phelsuma borbonica*).



Le Dash larguant du produit retardant  
© Stéphane Michel - Parc national de La Réunion

Forts des retours d'expériences produits lors des crises de 2010 et 2011 et des diagnostics et études diligents, l'équipe du secteur ouest du Parc partagent ces éléments de langage avec les élus, les partenaires et la presse qui se sont rendus sur place.

Lors d'une réunion de crise du réseau DFCI qui s'est tenue en préfecture le 10 novembre 2020, le Préfet expliquera que « les efforts engagés par tous les partenaires de la DFCI ont permis de limiter l'incendie à quelques 180 hectares ».

## e. Intégration paysagère des équipements de DFCI sur le site de l'Oratoire Ste-Thérèse

▶ En 2017 et 2018, des aménagements de DFCI sont réalisés en cœur de parc sur les secteurs du volcan et des Hauts-sous-le-vent. Quatre citernes sont réalisées et les pistes de Foc-Foc et de la Glacière sont consolidées.



Intégration paysagère de la retenue collinaire de l'Oratoire Sainte-Thérèse © Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion

Dans cette continuité, d'autres ouvrages (piste DFCI) et équipements (citerne, retenue collinaire, signalétique) sont proposés en 2020 pour lutter contre les feux. Sur le secteur du volcan, **le double enjeu est de poursuivre l'aménagement du massif en améliorant l'opérationnalité et l'intégration paysagère des ouvrages et équipements.** Cet espace fait partie du Bien inscrit au Patrimoine mondial et doit intégrer pleinement les préconisations liées à la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE).

Dans l'esprit du « juste équipement », expliqué dans la Charte du parc national (mesure 3.4) et souhaité par tous les partenaires de la DFCI, le principe d'aménagement séquentiel est entériné par toutes les parties (Préfecture, DAAF, Conseil Départemental, ONF et Parc national). Cela fait suite à des retours d'expériences collectifs (Foc-Foc et La Glacière en 2018 et 2019).

De riches enseignements ont été tirés, aussi bien en terme de positionnement stratégique d'équipement, que de d'intégration paysagère et environnementale ou encore de gestion de l'écoulement des eaux pluviales.



La retenue collinaire de l'Oratoire Sainte-Thérèse © Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion

Les résultats obtenus sur la consolidation de certains tronçons de la piste de l'oratoire de Sainte-Thérèse et l'implantation de la citerne de 120 m<sup>3</sup> témoignent de cette réussite.

Elle est saluée par l'ensemble des partenaires.



# 3

Mieux appréhender la gestion

**DU BIEN UNESCO**

**« PITONS, CIRQUES ET REMPARTS »**



## a. La compréhension et la vulgarisation des concepts liés au Bien « Pitons, cirques et remparts »

Les « Pitons, cirques et remparts », nom donné au Bien réunionnais inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, bénéficient d'une bonne notoriété tant au niveau local qu'international. Cependant, ce qui en constitue le fondement échappe au plus grand nombre.

Quels sont les éléments constitutifs de la valeur universelle Exceptionnelle (VUE) qui a fondé l'inscription ? Quels sont les mesures de gestion à mettre en œuvre pour conserver l'intégrité de ce Bien ? Quelle valorisation pourrait être mise en œuvre ?

Voici autant de champs de réflexion qu'il a fallu développer pour une meilleure appréhension du sujet.

Confrontée à sa responsabilité en tant que gestionnaire du Bien pour le compte de l'Etat, l'équipe du Parc national s'est questionnée et s'est réappropriée les concepts ayant présidé à la construction et l'évaluation de la candidature à ce classement prestigieux. Critères, attributs, VUE ont donc été les sujets d'un travail de plus de trois ans qui, adossé à des projets concrets, nous a permis de penser, construire et tester des supports de vulgarisation et des outils d'analyse.



Le gîte du Volcan actuel  
© Parc national de La Réunion

Deux ouvrages fruit d'un travail interne et partenarial sont alors produits. L'un porte sur une **vulgarisation générale des concepts liés au classement du Bien réunionnais**. L'autre, plus technique, propose **des outils permettant d'objectiver une analyse des projets, plans et programmes**. Il a vocation à accompagner les grandes maîtrises d'ouvrage du territoire, dans leurs démarches d'aménagement.

Ces supports seront les éléments pivot d'un travail d'accompagnement et de formation qui sera proposé aux partenaires de l'établissement public, de façon à vulgariser largement les concepts liés au classement, pour une **meilleure prise en compte dans les politiques publiques**.

Ce travail sur les critères du classement n'est du reste pas totalement aboutit. Les ouvrages cités précédemment ne sont qu'un point d'étape dans notre réflexion. Pour continuer à approfondir les questions liées au critère VII qui précise que le Bien doit « représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles », en 2020, le Parc répond et est retenu

dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, pour construire un plan paysage à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'île.

Les nouveaux projets qui seront construits dans le cadre de cette démarche feront également l'objet d'un ouvrage qui viendra compléter la « collection » sur le sujet.



Cordées de lave  
© Département de La Réunion



Nouveau bâtiment  
© Département de La Réunion



Tourné vers le Grand Paysage  
© Parc national de La Réunion



## L'APPEL À PROJETS « PLANS DE PAYSAGE »



Le ministère de la Transition Écologique et Solidaire a déclaré le Parc national de La Réunion, lauréat de l'appel à projets « Plans de paysage » 2020. Il salue ainsi sa volonté de penser les paysages de demain. À destination des acteurs du territoire, ce plan doit permettre de faciliter la compréhension de ce qui constitue un paysage réunionnais et sa fragilité. Compte tenu des interactions importantes entre le littoral urbanisé et les Hauts couvrant le territoire du parc national, cette réflexion sera engagée à l'échelle globale de l'île.

L'objectif est d'aboutir à une prise de conscience concernant la préservation de la valeur esthétique de l'île à long terme et ainsi d'intégrer le critère paysager le plus tôt possible dans les projets de politiques publiques : urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture, aménagements...



# COMMUNIQUONS

▶ Le 1er août 2020, le Bien « Pitons, cirques et remparts » de La Réunion fête les **10 ans de son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.**

Jeudi 30 juillet 2020, la majorité des médias de l'île participe à une « conférence de presse » organisée au Morne Langevin. Il s'agit, en réalité, d'une **rando presse intitulée « Du Pas des Sables au Morne Langevin, la valeur universelle exceptionnelle expliquée »**. Un concept novateur pour valoriser le Bien, transmettre les messages essentiels sur la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) et célébrer cet anniversaire malgré un contexte sanitaire particulier.

## Programme de la matinée du jeudi 30 juillet

7h	<b>RDV sur l'aire d'accueil de Piton Sec</b>
7h15	<b>Départ en covoiturage vers le Pas des Sables</b>
8h	<b>Départ de la randonnée vers le Morne Langevin</b>
	<b>Sentier du Pas des Sables au Morne Langevin</b> Facile   2h15 aller-retour   7 km   Dénivelé positif : 130 m
9h30	<b>Arrivée au Morne Langevin</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• État des lieux du Bien « Pitons, cirques et remparts »</li><li>• Lecture du paysage</li><li>• Clés de compréhension sur les éléments qui constituent la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du Bien « Pitons, cirques et remparts »</li></ul>
11h30	<b>Retour vers le Pas des Sables</b>
13h	<b>Arrivée au Pas des Sables et descente vers Piton Sec</b>
13h30	<b>Déjeuner sur place ou à emporter proposé par le Parc national de La Réunion</b>

Programme 10 ans UNESCO



Dès le début du sentier et à plusieurs endroits clés, Fabrice Boyer, responsable du secteur Sud et Rodolphe Blin, médiateur du patrimoine au secteur Est, proposent des explications sur l'inscription du Bien et l'exceptionnalité des paysages et de la biodiversité. Tout au long de la balade, les journalistes échangent avec l'équipe du Parc qui comprend également Jean-Philippe Delorme, directeur et Paul Ferrand, directeur adjoint.

À l'arrivée au Morne Langevin, les 2 directeurs proposent des éléments sur la gestion du Bien, le travail indispensable mené avec les partenaires et l'état de conservation du Bien.

Les « retombées presse » sont nombreuses et sont fidèles aux messages et aux enjeux présentés. Les retours des journalistes sur cette initiative innovante sont tous positifs. Cette action permet de développer le lien avec la presse locale. L'opération est un succès, une seconde « rando presse » à destination de la presse nationale est donc organisée en collaboration avec Ile de La Réunion Tourisme.



Le Quotidien du 31 juillet 2020



télévision



internet

presse

Le samedi 1er août 2020, une boîte de biscuits est offerte aux bénévoles du chantier de lutte contre le Longose qui se déroule aux Makes et à tous les visiteurs de la Maison du Parc. Les 10 petits beurre fabriqués localement comportent un mot permettant de constituer la phrase des 10 ans : « *Pitons, cirques et remparts, protège nout paysages, préserve nout biodiversité* »



Cette phrase soufflée à l'oreille de notre agent de médiation permet au visiteur de repartir avec un poster mettant à l'honneur le Pétrel de Barau et le Pétrel noir de Bourbon.

Les biscuits des 10 ans du Bien UNESCO © Parc national de La Réunion





4

*Des actions*

**POUR PRÉSERVER**

**LA BIODIVERSITÉ, LES HABITATS  
ET LES PAYSAGES**



## a. Plus de 20 tonnes de déchets évacués de Mafate

La problématique des déchets est réelle à Mafate. Aujourd'hui, le TCO' assure l'évacuation coûteuse des ordures ménagères, par hélicoptère, chaque mois. Pour tous les autres types de déchets ayant un impact sanitaire, écologique ou paysager, aucune solution n'a été identifiée pour le moment.

- ▶ En 2019, l'établissement public a donc lancé **une action expérimentale d'enlèvement ponctuel des déchets dits « dangereux »**. Un dossier est monté grâce au dispositif LEADER<sup>2</sup> du GAL ouest<sup>3</sup>, porté par le TCO, pour mobiliser des financements européens, des contreparties nationales et des fonds propres du Parc national.

Il atteint un montant total de 50 000 euros.



Agents du Parc arrivant sur le point d'apport volontaire de La Nouvelle  
© Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion



objectifs de la démarche :

- **Expérimenter** l'enlèvement des déchets dits « dangereux »
- **Sensibiliser** les Mafatais

- ▶ En décembre 2019, un partenariat avec La Poste permet à chaque habitant de répondre à un questionnaire d'évaluation du gisement de déchets par îlet, par nature et par volume.

Après plusieurs réunions d'organisation réunissant le TCO, l'ONF, le Syndicat des éco-organismes, chargé de traiter les différents types de déchets et le Parc national, une première opération test est réalisée fin octobre 2020.

Les Mafatais sont informés en amont par les médiateurs du Parc national. Quelques jours avant l'opération, ils apportent leurs déchets de type : huiles, encombrants, anciennes batteries, vieux appareils électroménagers et électroniques, dans les points d'apport volontaires situés dans chaque îlet. Les personnels techniques de l'ONF ont ensuite trié et conditionné les déchets dans des bigs bags.



Point d'apport volontaire de La Nouvelle  
© Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion



Descente de l'hélicoptère vers la Rivière des Galets © Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion



Dépôt des déchets dans les bennes à la Rivière des Galets © Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion

### CHIFFRES CLÉS

- 1 journée
- 29 rotations d'hélicoptère depuis 6 îlets vers la Rivière des Galets
- Près de 20 tonnes de déchets évacués et pris en charge par les éco-organismes et la déchetterie

Cette première opération est un succès sur le plan de l'organisation et de l'adhésion des habitants.

Elle révèle que les appareils électroménagers et les batteries anciennes constituent une grande part des déchets évacués. Le volume réel est 2 fois, voire 3 fois plus importants que le gisement estimé. Une seconde opération plus modeste serait sans doute utile.

<sup>1</sup> TCO : territoire de la Côte ouest

<sup>2</sup> LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

<sup>3</sup> GAL ouest : groupe d'Action Locale ouest



# COMMUNIQUEONS

Le lendemain de l'action, un communiqué est rédigé, validé par l'ensemble des partenaires puis envoyé à la presse locale. Ce document intègre le travail de photo d'Alexis Hoareau qui a rejoint le service communication en octobre 2020, pendant 3 mois. Le jeune photographe accompagne les agents lors de missions de terrain et insère ses clichés sur le serveur photos du Parc. Il en profite également pour débiter un tri dans la photothèque historique de l'établissement.

Les retombées presse sont nombreuses et intéressantes. Sur le réseau social, Facebook, les followers du Parc réagissent en nombre.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 22 OCTOBRE 2020

## Plus de 20 tonnes de déchets évacués de Mafate

La première opération d'enlèvement d'encombrants et de déchets dangereux à Mafate est un succès. Organisée par le Parc national, accompagné de ses partenaires, l'ONF, le TCO et les éco-organismes, cette collecte répond aux besoins des Mafatais et à un objectif capital de sensibilisation. Hier, plus de 20 tonnes de déchets ont quitté le cirque.

En décembre 2019, un questionnaire sur le sujet est transmis aux habitants du cirque pour identifier leurs besoins. Si les ordures ménagères sont évacuées régulièrement par l'intercommunalité de l'Ouest, les encombrants et les déchets dangereux ne sont pas pris en charge.

La quantité de déchets, estimée par l'établissement public du Parc national, a été largement dépassée. Les 2 appareils de Mafate Hélicoptère ont réalisé une trentaine de rotations pour évacuer plus de 20 tonnes d'encombrants et de déchets dangereux.

### Objectifs ?

- Sensibiliser les Mafatais. Les inviter à ne pas disposer ces déchets dans la nature.
- Délester les habitants du cirque des encombrants et des déchets dangereux accumulés depuis de nombreuses années.

### Quels déchets ont été évacués hier ?

Les déchets dangereux et non dangereux comme les mobiliers, l'électroménager, les téléviseurs et le matériel informatique, les piles et accumulateurs, les panneaux solaires, les tôles et ferrailles.

Un grand nombre de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : réfrigérateurs, machines à laver, congélateurs... ont été évacués.

L'opération exceptionnelle nécessiterait d'être renouvelée pour évacuer la grande quantité de déchets restants. [...]

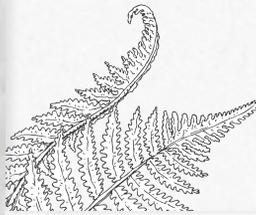


Un communiqué bien repris par la presse





Le Quotidien



clicanoo



LINFO.RE

IMAZPRESS  
l'image au service de l'info

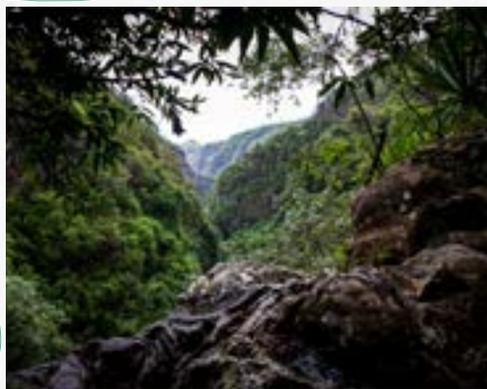
réunion **1**



## b. La lutte contre les abandons de déchets et de véhicules sur la RD 41

La portion de la Route de La Montagne (RD41), située en cœur de parc, est traversée par de nombreuses ravines qui participent à sa grande qualité paysagère. Celle de la Grande Chaloupe est l'une des principales.

Elle constitue la limite entre les communes de La Possession et de Saint-Denis. Comme de nombreuses ravines de l'île, c'est aussi un site de pratique du canyoning. En juillet 2020, les pratiquants du Club Alpin Pannonais découvre le plus important dépôt jamais constaté en contrebas de la RD41. Il est ensuite confirmé par une prospection de l'équipe du secteur Nord du Parc national, en novembre 2020.



La Ravine de la Grande Chaloupe © Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion



Le bassin de la Ravine de la Grande Chaloupe infesté par les déchets © RDCS

Dans la continuité du partenariat engagé en 2017, entre la SPL EDDEN, le Conseil Départemental et le Parc national, pour effectuer un suivi des dépôts sauvages sur cette route à forte valeur patrimoniale, il est décidé de programmer une opération d'enlèvement des déchets avant la saison des pluies.

Le TCO (Territoire de la Côte ouest) et la Police Municipale de La Possession s'associent à l'opération, permise grâce à l'accord des propriétaires : le Conservatoire Du Littoral (CDL) et un privé.

Celle-ci s'est déroulée en deux temps :

- Du 07 au 10 décembre 2020 : **collecte, préparation et mise en « big-bags »** des déchets par une entreprise de travaux spéciaux (travail encordé) mandatée par le Département. Un travail fastidieux puisque les déchets étaient colonisés par des Longoses ou enfouis dans les bassins de la ravine.

- Le 11 décembre 2020 : **hélicoptage des déchets** par une compagnie mandatée par le Parc national. Prise en charge des déchets par la Police Municipale de La Possession puis par le TCO dans les circuits de collecte dédiés.



De nombreux moyens mobilisés © Stéphane MICHEL - Parc national de La Réunion

Ce sont exactement **5 210 tonnes** de déchets qui sont enlevés du fond de la Ravine de la Grande Chaloupe et de ses 4 anc. Parmi eux, 2780 tonnes d'encombrants, du gros électroménager, 8 véhicules hors d'usage et même 1 moto en état de marche.

L'objectif des partenaires mobilisés n'est pas de réitérer ce genre d'opération mais de poursuivre quotidiennement la surveillance de ce territoire, de sensibiliser les visiteurs et de procéder à l'identification des contrevenants pour d'éventuelles poursuites.

La pratique de dépôts sauvages sur la RD41 est ancienne mais une **nette diminution des abandons de déchets** est constatée après **3 ans de surveillance**. Au total, une trentaine d'infractions sont relevées, générant 24 procès-verbaux et 11 condamnations.

Dans le futur, les gestionnaires souhaitent davantage mettre en valeur, les panoramas de la forêt semi-sèche de la Grande Chaloupe par des aménagements des abords de la route départementale, en complément de ceux déjà réalisés par le CDL.



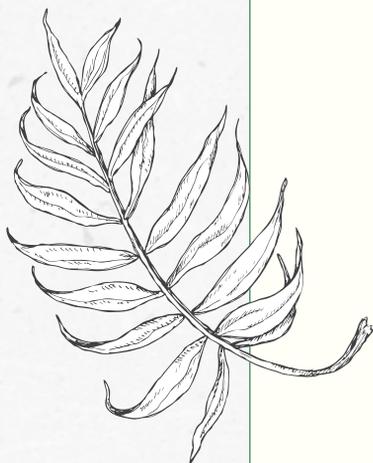
Carcasse de voiture hélicoptée © Alexis Hoareau - Parc national de La Réunion



# COMMUNIQUONS

Quelques jours après celui concernant Mafate, un communiqué de presse sur cet enlèvement de déchets particulier est envoyé à la presse. Il intègre l'ensemble des partenaires de l'opération. Une fois de plus, la majorité des médias réunionnais est réactive et relaie l'information.

Ce type d'information intéresse le grand public. Sur Facebook, les internautes confirment en réagissant en nombre.



Communiqué de presse | Décembre 2020

## Plus de 5 tonnes de déchets évacués de la Ravine de la Grande Chaloupe I

*Une action partenariale pour préserver la forêt de la Grande Chaloupe, corridor écologique*

© Alexis Hoareau – Parc national de La Réunion

Du 7 au 11 décembre 2020, une opération d'enlèvement d'un dépôt sauvage de déchets, est menée dans la Ravine de la Grande Chaloupe. Précisément aux abords de la RD 41 « Route de la Montagne », au PR 20.

Cette **action partenariale** s'inscrit dans la démarche globale de restauration et de préservation d'un milieu exceptionnel : le corridor écologique de la forêt semi-sèche de la Grande Chaloupe. Elle s'est déroulée en deux temps :

- Du 07 au 10 décembre : collecte, préparation et mise en « big-bags » des déchets par une entreprise de travaux spéciaux (travail encordé) mandatée par le Département. Ce travail s'est révélé fastidieux puisque les déchets étaient colonisés par des

Première page du communiqué envoyé à la presse

## Plus de 5 tonnes de déchets retirés de la ravine Grande-Chaloupe

Par LA RÉDACTION - 14 décembre 2019 17h45



Une rampe de collecte de déchets dans le cadre de la tenue de la Grande Chaloupe. (Photo: RBC)



FREE > DOM

FREE > DOM

PROGRAMMATION ACTU-NEWS MÉTIERS DE FREE DOM PODCAST EN

FRANÇAIS EN ÉCRITURE PRÉDICTION ORAUX TROPICALE LES ANNUNCIÉS



## Plus de 5 tonnes de déchets évacués de la Ravine de la Grande Chaloupe (PHOTOS)

7 décembre 2019

## Plus de 5 tonnes de déchets évacués de la ravine de la Grande Chaloupe



17 décembre 2019

## 5 tonnes de déchets dont une moto en marche évacués de la Ravine de la Grande Chaloupe

Une opération de nettoyage a été organisée vendredi dans la Ravine de la Grande Chaloupe. Plusieurs tonnes de déchets ont été collectées y compris une moto.



clicanoo



## c. La fin de deux programmes de conservation ambitieux

Après 6 ans de mise en œuvre, l'année 2020 est marquée par la fin de deux programmes de conservation du patrimoine naturel, les programmes LIFE+ Forêt sèche et LIFE+ pétrels.



### ZOOM SUR LE LIFE + PÉTRELS

D'un montant d'un peu plus de 3 100 000€, le programme de conservation des pétrels regroupe autour des mêmes objectifs l'université de La Réunion, la Société d'Études ornithologiques de La Réunion (SEOR), l'office Français de la Biodiversité (OFB), tous trois co-bénéficiaires associés et le Parc national, bénéficiaire coordinateur. Également soutenu financièrement par le Département de La Réunion et l'État, ce projet permet des avancées majeures en matière de conservation, présentées sur site web dédié : [www.petrels.re](http://www.petrels.re)

### À RETENIR !

La découverte tant attendue, après 160 ans d'énigme, des deux premiers sites de reproduction du Pétrel noir de Bourbon, l'espèce ayant été décrite en 1856.



Relâché d'un Pétrel noir de Bourbon  
© Martin Riethmüller - Life+ Pétrels, JPG



Jeune Pétrel de Barau  
© Yannick Zitte - Parc national de La Réunion



Chat dans une colonie artificielle de Pétrels  
© Life+ Pétrels

100 oiseaux sont bagués durant le projet et au total, 18 sites potentiels de reproduction sont identifiés. Grâce à l'identification des menaces pesant sur l'espèce et aux moyens mis en œuvre pour les limiter, l'espoir d'enrayer sa disparition est apparu. Les chats harets (retournés à l'état sauvage) et les rats consomment les oiseaux lorsqu'ils sont dans les colonies. Le simple fait de lutter contre les rats dans les colonies de Pétrel noir concernées permet aux poussins de survivre. Le succès reproducteur est ainsi passé de 0% en 2017 à 80% en 2020. Un programme ambitieux de limitation de la population de chats harets à l'intérieur et à proximité des colonies est mis en place et profite également au Pétrel de Barau qui souffre beaucoup de cette prédation. Un chat peut tuer jusqu'à 90 oiseaux par an.

Estimée à seulement 100 couples reproducteurs, la population du Pétrel noir de Bourbon reste particulièrement menacée. La poursuite des actions de conservation est indispensable.

C'est pourquoi de nouveaux projets portés par le Parc national et l'université voient le jour. Ces actions portent :

- Sur **la poursuite d'opération de stérilisation des chats domestiques** dans les secteurs les plus proches des colonies, notamment grâce à un soutien financier de la Région Réunion (par la mobilisation de mesures compensatoires de la Nouvelle Route du Littoral) ;
- Sur **la poursuite de la lutte contre les deux prédateurs dans les colonies**, réalisée par les agents du Parc national et de l'université. Les 2 structures ont obtenu des **financements FEDER** pour la continuité des études sur ces oiseaux rares et menacés (projet « Seabirds Multidisciplinary Applied research for Conservation » SHAC). Ces actions de lutte se poursuivent également en périphérie des zones naturelles grâce à l'action de l'association AVE2M (Association pour la Valorisation de l'Entre-Deux Monde) ;
- Sur **la réduction des impacts de l'excès de pollution lumineuse** avec le lancement en 2020 du programme des Jours de la Nuit qui a succédé aux Nuits sans lumière :  [lesjoursdelanuit.re](https://lesjoursdelanuit.re) (cf. chapitre suivant)

Avec la validation du Plan National d'Actions en faveur des pétrels endémiques de La Réunion, coordonnée et rédigé par le Parc national, de nouvelles actions ne tarderont pas à être financées pour poursuivre de manière optimale la conservation de ces oiseaux emblématiques.



## ZOOM SUR LE LIFE + FORÊT SÈCHE

D'un montant de près de 2 871 000€ le projet LIFE+ Forêt sèche est mis en œuvre par le Conservatoire du Littoral et le Parc national de La Réunion, également bénéficiaire coordinateur. Il obtient le soutien financier de la Région Réunion, du Département de La Réunion et de l'État mais aussi de nombreux mécènes ainsi que des communes de Saint Denis, du Port, de La Possession et du Conservatoire Botanique National de Mascarin.

Faisant suite à un premier projet ambitieux, le programme LIFE+ COREXERUM, ce nouveau projet permet de favoriser la mise en continuité écologique de nouvelles parcelles de forêts sèches. De manière à réduire les coûts d'intervention, il ambitionne de mobiliser un nombre important d'acteurs et en premier lieu, les communes proches qui prennent en charge la production des plants.

Des efforts conséquents sont mis en place pour collecter les graines (+ de 1 170 000) transmises à un pépiniériste privé, spécialisé dans la production d'espèces de la forêt sèche, pour optimiser les taux de germination. Une fois les plantules obtenues, elles sont transmises à des pépinières communales pour être rempotées et entretenues jusqu'à leur plantation en milieu naturel. Des formations sont dispensées et une partie des plants est valorisée dans des aménagements urbains pour encourager le retour de la forêt en ville. Au total, près de 120 000 arbres sont produits, une partie d'entre eux plantés sur le site de la Grande Chaloupe et l'autre utilisée par les communes pour leurs projets de verdissement et de restauration écologique. Ces opérations n'auraient pas pu se faire sans le savoir faire de l'ONF, de la SAPEF<sup>1</sup>, de la SARL TEPA et des bureaux d'étude Biotope et Eco-Med qui ont réalisé ou suivi les travaux.

Les jeunes plants permettent également la mise en place de 3 arboretums semenciers qui pourront servir dans le futur à d'autres projets de restauration. Celui qui est mis en place dans l'Espace Naturel Sensible du Domaine Fleurie bénéficie des compétences du GCEIP (aujourd'hui SPL EDDEN<sup>2</sup>) pour son entretien. Les deux autres seront maintenus respectivement par l'ALEFPA<sup>3</sup> et le centre pénitentiaire du Port. Ce projet permet de réaliser, pour la première fois sur l'île, une opération de réintroduction de geckos verts de Bourbon dans une zone de forêt bien préservée, où il avait disparu. Impliquant l'association Nature Océan Indien, le savoir-faire acquis grâce à cette opération sera également utile pour la conservation d'autres espèces comme le Gecko vert de Manapany.

<sup>1</sup> SAPEF : Société d'Aménagement Paysager Et Forestier

<sup>2</sup> SPL EDDEN : Écologie et Développement Durable des Espaces Naturels

<sup>3</sup> ALEFPA : Association laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie

un des points majeurs de ce projet est de poursuivre la sensibilisation des publics et de les intégrer dans des opérations de conservation collaboratives.

Ainsi, 65 chantiers participatifs de plantations et de productions sont réalisés et au total 3741 volontaires se sont mobilisés pour la préservation de la forêt sèche. Par ailleurs, 32 classes sont sensibilisées dans le cadre des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle «LIFE+ Forêt Sèche». Et au total, plus de 15 000 personnes sont sensibilisées grâce aux événements et interventions pédagogiques et outils de diffusion (site internet, série documentaire, film documentaire, lettre trimestrielle, conférences ...). Les éléments plus détaillés sont accessibles sur le site du projet :

 [foretseche.re](http://foretseche.re)

La classe de CE2-CM1 de l'école Henri Lapiere à La Possession participe au programme «1 enfant, 1 arbre endémique réintroduit»  
© Life + Forêt Sèche



Grâce aux élèves de l'École de la Deuxième chance, plus de 10 000 plantules sont rempotées  
© Life + Forêt Sèche



Le bénévolat est capital dans ce projet  
© Life + Forêt Sèche



Les années qui viennent verront la poursuite de la stabilisation de ces grosses opérations de restauration des forêts sèches grâce au Conservatoire du Littoral qui maintiendra des moyens considérables pour permettre aux plantations de se développer, en particulier, en luttant contre les plantes exotiques envahissantes qui sont toujours présentes. Outre les moyens propres du Conservatoire, la mobilisation de mesures compensatoires de la Nouvelle Route du Littoral et les financements de l'Etat seront nécessaires. Le Parc national restera aux côtés du Conservatoire pour mener à bien ce projet ambitieux.

## d. Transition écologique et lumineuse : projets et actions engagés en 2020

Les Ateliers Territoriaux qui ont lieu à La Possession et Cilaos en novembre 2019 constituent une étape importante dans la prise en compte de la transition énergétique, écologique et lumineuse sur l'île. Cette rencontre rassemblant l'ensemble des acteurs concernés initie l'élaboration collective d'une stratégie pluriannuelle répondant aux enjeux des 3 thèmes de cette transition.

Suite à ces Ateliers, le Parc national de La Réunion officialise en 2020, après une présentation de la proposition à l'ensemble des partenaires, le lancement des **Jours de la Nuit**. Ce programme pluriannuel est piloté par le Parc national, dans le cadre d'une gouvernance constituée de la Région, EDF, l'ADEME, la DEAL, la SPL Horizon Réunion et le SILELEC. C'est aussi une démarche - d'accompagnement des élus et des partenaires locaux et - de sensibilisation du grand public.

Le programme intègre notamment **des études en sciences sociales visant une meilleure compréhension du besoin en éclairage des Réunionnais**. En 2020, un stage de cinq mois est réalisé par Tanguy Fourrier. Les résultats obtenus permettent d'initier le futur travail des spécialistes.

En concertation avec les partenaires locaux, via une plateforme collaborative, un plan d'action visant une transition lumineuse sur l'île pour les trois prochaines années est en cours de rédaction. Les sujets prioritaires identifiés :

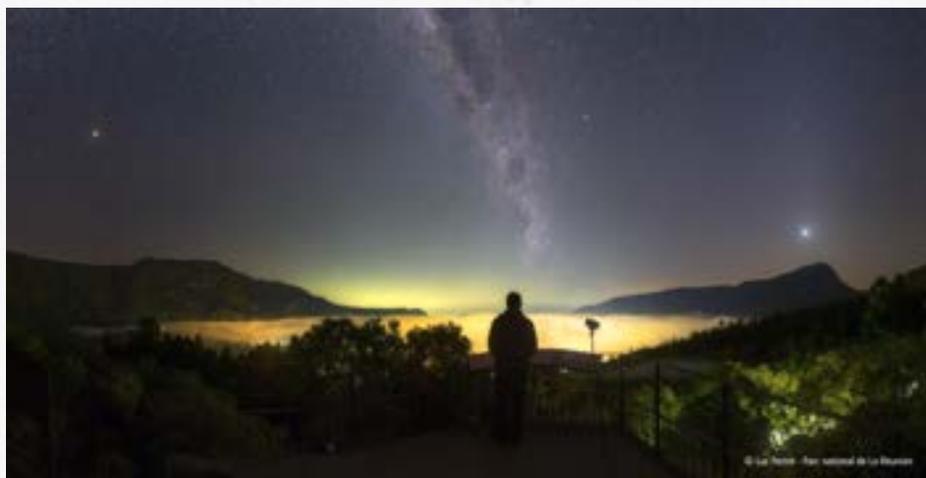
- L'intégration de la **sobriété lumineuse** dans les outils opérationnels
- L'acquisition de **connaissances sur la lumière** et ses impacts
- Une meilleure prise en compte et un suivi de la **réglementation**
- La limitation pérenne de la **pollution lumineuse**
- Une **sensibilisation** et une **communication adaptées**

La démarche des Jours de la Nuit intègre également la réalisation et l'acquisition d'une **carte de modélisation de la pollution lumineuse** à La Réunion. Aux côtés de quatre Parcs nationaux, le Parc de La Réunion participe à une étude permettant de définir l'état actuel de la luminosité nocturne sur l'île.

Ce programme propose également, tout au long de l'année, sur toute l'île, des animations favorisant **une réappropriation positive de la nuit** par la population. Marie Patry est recrutée au sein du Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics pour assurer sa coordination. Elle est aidée de deux vacataires, Mathilde Ferry-Noël et Antoine Robin, positionnés aux secteurs sud et ouest.

▶ Dès le 1er décembre 2020, diverses animations (soirées astronomiques, balades nocturnes, contes, spectacles...) sont proposées aux Réunionnais.

*Ensemble, éclairons mieux La Réunion !*



*Le Cirque de Cilaos sous les étoiles de la Voie lactée © Luc Perrot - Parc national de La Réunion*



# COMMUNIQUONS

En mars 2020, la crise sanitaire de la COVID-19 oblige l'établissement public à retarder le lancement des Jours de la Nuit. Cela devait être une première après 11 ans de Nuits sans lumière. Une réflexion est alors engagée par les équipes pour lancer la démarche dans un contexte particulier, sans animation, ni activité traditionnelle possible (soirée conte, balade, stand... sont interdits).

Nous préconisons alors le déploiement d'outils de communication et de sensibilisation numériques. En 2 mois, un nouveau **site internet** voit le jour. Complètement repensé, il contient toutes les rubriques nécessaires pour se documenter sur la pollution lumineuse et **les 5 raisons de « mieux éclairer »**. Les différents outils s'adressent aux adultes et aux enfants avec, par exemple, la rubrique « Apprendre en s'amusant » qui propose des quiz, des mots-mêlés, des coloriages et des memory. Dans la rubrique « Mieux éclairer », on peut « aller plus loin » en écoutant des **podcasts inédits sur les thèmes de l'astrophysique, du sommeil ou de la biodiversité** :



[lesjoursdelanuit.re](https://www.lesjoursdelanuit.re)



Couple Hauts



Famille plage



Gramounes ville

Pour toucher un maximum de Réunionnais, nous lançons aussi la production d'un **film d'animation** sur les raisons de « mieux éclairer ». En 2 mois également, le spot de 2 minutes prend vie et est diffusé dans les foyers réunionnais, chaque jour pendant 2 semaines, sur Antenne Réunion et Réunion la 1ère.

Sur la chaîne privée, leader sur l'île, le film est diffusé aux heures de très grande écoute à 18h50 ou 19h55. Il bénéficie donc de la forte audience du journal télévisé de 19h : **205 300 téléspectateurs en moyenne, soit 52% de la part d'audience réunionnaise.**

Sur la chaîne du service public, la diffusion du film est réalisée entre 18h30 et 20h05. La case du journal télévisé de 19h atteint **28% de PdA (part d'audience)** en décembre 2020.

Une présence, sur l'ensemble des écrans des stations-service Oia, des panneaux totem dans les galeries commerciales et aux caisses de certains hypermarchés, complète le plan média lancé début décembre 2020. Avec au total, 657 730 diffusions du spot dans les stations-service et 633 865 diffusions dans les galeries commerciales, les retombées sont positives. La période de diffusion est propice grâce à l'affluence des fêtes de fin d'années. Dans les stations-service, le Parc national est le seul annonceur sur ce type de communication pendant cette période, d'une durée de 1 mois.



Écran station-service Oia @ Néopromotion

Écrans totems dans la galerie commerciale Duparc Sainte-Marie @ Néopromotion

Parc national de La Réunion

LES JOURS DE LA NUIT

VIVEZ L'EXPERIENCE DE LA NUIT

TOUTE L'ANNEE, PARTOUT SUR P.S.E.

6 478 Impressions

247 Interactions

Indice de diffusion

Statut indisponible

### LA PRESSE LOCALE

Grâce à un communiqué de presse envoyé le jour J, plusieurs médias locaux relayent le lancement des Jours de la Nuit. Le directeur du Parc national, Jean-Philippe Delorme intervient dans le journal télévisé de 19h d'Antenne Réunion, le jour du lancement, le vendredi 4 décembre 2020. L'interview d'une durée de 5 minutes permet de présenter la démarche au grand public. Cet entretien en plateau est précédé d'un reportage sur la pollution lumineuse dans lequel interviennent Léa Salmon-Legagneur, Coordinatrice du Plan Transition Écologique & Lumière au Parc national et Mathieu Renaud, astrophysicien au CNRS.



## e Le projet FEDER Espèce, l'innovation en matière de multiplication d'espèces menacées

Le projet « **FEDER Espèce** » piloté par le Parc national cible la conservation de 40 plantes menacées d'extinction grâce à leur multiplication et leur réintroduction en milieu naturel.

### 1. Innovation en matière de multiplication d'espèces menacées

En 2020, un partenariat d'expérimentation avec le Conservatoire Botanique National Mascarin (CBNM) vise la multiplication de 21 espèces, non maîtrisée jusque-là.

#### ▶ Orchidées

Une collaboration avec la start-up VitroRun, basée au CIRAD, permet d'obtenir in vitro (à partir de graines) une centaine de plants de deux orchidées au bord de l'extinction : *Eulophia borbonica* et *Oeceoclades versicolor*.

#### ▶ Fougères

Le CBNM parvient à cultiver deux fougères menacées à partir de spores de *Pteris croesus* et *Pteris nevillei*. Cela grâce à un protocole adapté du Jardin botanique de Lyon. Une belle réussite face au déficit de connaissances sur la culture des fougères indigènes à La Réunion.

#### ▶ Plantes hémiparasites

Les plantes hémiparasites sont difficiles à cultiver en raison de la dépendance envers leur plante hôte. Le CBNM réussit à co-cultiver, avec des plantes supports, deux hémiparasites menacées : *Nesogenes orerensis* et *Bakerella hoyifolia* subsp. *bojeri*. Ces deux espèces ont pu fructifier.



#### BILAN

17 des 21 espèces sont récoltées en milieu naturel grâce à la contribution des agents de terrain du Parc national et à des mises en culture. En parallèle, une dizaine de nouvelles stations sont découvertes et bénéficient d'actions de lutte contre les espèces envahissantes.

## 2. Démarrage des plantations dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Fin novembre, les plantations en milieu naturel démarrent dans les ENS du Piton Montvert (Saint-Pierre), de Bras Creux (Le Tampon) et de Terrain Fleuré (La Montagne - Saint-Denis). Ces plantations financées par le Département et intégrées au projet « Un Million d'Arbres » sont réalisées avec l'association saint-pierroise OMDAR<sup>1</sup> et la SPL EDDEN. Ces plantations visent à renforcer les populations naturelles de Bois jaunes, Bois de fer, Corce blanc bâtard et Bois de papaye.

Plant d'orchidée  
*Oeceoclades versicolor*



Prothalles de fougères  
*Pteris nevillei*



Vitroplants d'orchidées  
*Eulophia borbonica*

<sup>1</sup>OMDAR : Office Municipale de Développement, Agricole et Rural  
Crédit photo : © Sarah Roussel - Parc national de La Réunion

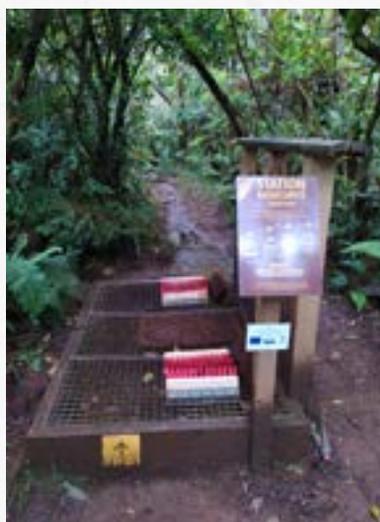
## f. Le déploiement des premiers dispositifs de biosécurité sur les sentiers de l'île

Après une phase test réalisée lors du lancement du chantier du « Sentié maron Grand Coude - Morne Langevin », sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Joseph et réalisé conjointement par l'ONF et l'association Pays d'Accueil du Sud Sauvage, l'établissement du Parc commande à l'ONF la conception, la réalisation et la pose de plusieurs dispositifs de biosécurité sur cinq sites du territoire du parc national.

Financé en totalité par la fondation EDF, animé par l'ensemble des partenaires, ce projet est entré dans sa phase de réalisation.

En 2020, le choix des emplacements se fait à partir de la carte des enjeux de préservation des milieux, réalisée dans le cadre du programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Le Département, l'IRT<sup>1</sup>, l'ONF et le Parc national se rendent sur chacun des sites (La Glacière, le volcan, le Maïdo) pour finaliser les projets d'installation.

Deux comités techniques jalonnent l'année 2020. Le bureau d'études de l'ONF valide alors les différents dispositifs.



Station de biosécurité située au départ du Sentié maron Grand Coude - Morne Langevin © Cyril Ducret - Parc national de La Réunion

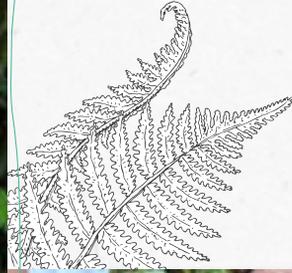
Partenaire dès le début du projet, le CBUM se voit confier une prestation d'analyse des différents matériaux récoltés sur les stations. Les résultats de ces analyses complètent les données acquises au bout de trois années d'expérimentation sur le sentier de Trois Sources et enrichissent les connaissances sur les dynamiques et modalités de diffusion des différentes espèces exotiques.

<sup>1</sup>IRT : Ile de La Réunion Tourisme

2021 sera l'année de la mise en service de ces cinq stations et celle aussi de la **recherche de financements et de partenaires** pour passer à une échelle de mise en œuvre plus importante à la hauteur des enjeux de l'envahissement des espèces exotiques végétales.



Mode d'emploi du dispositif  
© Cyril Ducret -  
Parc national de La Réunion



Test du dispositif installé  
© Cyril Ducret -  
Parc national de La Réunion



## 5. Le plan de lutte contre le Tulipier du Gabon à la Rivière de l'Est

### CONTEXTE

En 2020, le Parc national et ses partenaires (DEAL, Département, ONF, AVE2M, CBNM, SPL EDDEN...) se concertent suite à la découverte au niveau de la Rivière de l'Est de plusieurs foyers de Tulipiers du Gabon. Plus de 70 individus sont présents dans des zones naturelles à forts enjeux de conservation (premier cas d'invasion) en cœur de parc. Cette première réunion permet de construire une stratégie et de prioriser les actions à mettre en place (plan de lutte) pour contrôler l'espèce avec une approche spatiale intégrée.



Tulipier du Gabon  
© Alexis Hoareau - Parc national de la Réunion



Feuilles de Tulipier du Gabon  
© Alexis Hoareau -  
Parc national de La Réunion

Un animateur-coordonateur est recruté pour 5 mois au sein du Parc national. Cette espèce ornementale, à la floraison orangée spectaculaire, est considérée par l'UICN comme l'une des 100 espèces les plus invasives au monde. Dispersées par le vent sur de longue distance, les semences sont capables de s'installer et de se développer en sous-bois formant des peuplements denses.



Invasion du Tulipier du Gabon  
dans les vallées des Fidji  
© Lucidcentral

De très nombreux pays dans le monde sont concernées par l'invasion du Tulipier du Gabon et mènent des actions de lutte spécifique. Les études réalisées montrent que l'espèce génère des impacts important sur la biodiversité, les habitats naturels, les paysages, les activités agricoles et les infrastructures (voies...).

À La Réunion, l'espèce envahissante est introduite vers 1950 et est massivement plantée sur l'île. Naturalisée depuis, elle était observée de façon spontanée en milieu urbain et péri urbain (ravines et milieux secondaires). L'invasion des premières zones naturelles en cœur de parc est un signal d'alarme. L'espèce fait partie du récent Arrêté ministériel (2019) listant plusieurs espèces dont l'introduction et l'usage sont interdits. Concernant la situation à la Rivière de l'Est, un plan de lutte 2020-2021 est entrepris. Il mobilise plusieurs partenaires avec le soutien financier de la DEAL et du Parc national.

## RÉSUMÉ DES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2020

### Cœur de parc :

- Cartographie précise des populations (pression d'inventaire terrestre et aérien par drone)
- Actions de contrôle de 31 individus par les agents du Parc national (écorage, perçage et injection de sel)
- Financement d'une prestation dans un rempart pour le contrôle de 58 individus (même procédé)

### Espace agricole adjacent :

- Inventaire des individus par l'association AVE2M et le Parc national
- L'AVE2M, le Parc national et un technicien de la Chambre d'agriculture rencontrent les propriétaires de terrains pour les sensibiliser et présenter les actions de lutte

### Voiries :

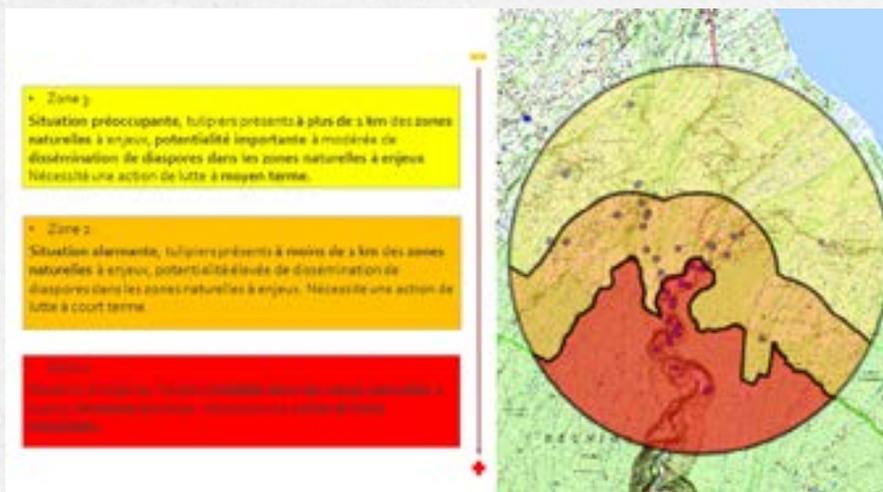
- Intervention de l'UTR Est sur 3 individus situés sur l'emprise de la route
- Intervention de la Direction Régionale des Routes sur 4 individus situés sur l'emprise de la route

### Zone urbaine et péri-urbaine :

- Inventaire des individus par l'association AVE2M et le Parc national
- Sensibilisation des services des communes de Sainte-Rose et Saint-Benoît par l'association AVE2M et le Parc national
- Actions de lutte programmées par la commune de Sainte Rose
- L'AVE2M Rencontre les propriétaires de terrains privés, plusieurs individus sont abattus

### Sensibilisation et communication :

- Un dépliant de sensibilisation sur le Tulipier du Gabon et ses impacts (1580 flyers) est publié par la DEAL et l'AVE2M
- Un courrier d'information et de sensibilisation autour de l'arrêté ministériel est transmis aux différentes structures par la DEAL



Localisation des Tulipiers du Gabon (point bleu) et priorisation des actions de lutte

L'équipe du Parc national salue l'investissement de l'ensemble des acteurs mobilisés. Cela a permis d'engager les premières actions d'une approche intégrée de la lutte contre une espèce exotique envahissante féroce. Il sera nécessaire de poursuivre les efforts et la mise en œuvre du plan de lutte de la Rivière de l'Est.

La production d'un rapport capitalisant le retour d'expérience en vue de la mise en œuvre d'un plan de lutte régional est attendue pour 2021.



Les partenaires réunis pour un point d'étape  
 © Parc national de La Réunion



Action de lutte sur les remparts de la Rivière de l'Est  
 © Antoine Ede - Parc national de La Réunion



5

**LA SUITE DU TRAVAIL**

*sur l'espace*

**À ENJEUX**

**DE MARE LONGUE**



## a. Agir pour les forêts humides de basse altitude et les forêts littorales : le plan d'action concerté de la forêt de Mare Longue

Le territoire de Saint-Philippe est composé d'écosystèmes exceptionnels. Parmi eux, les dernières reliques de forêt humide de basse altitude et de forêts littorales de La Réunion. Ces milieux abritent de très nombreuses espèces végétales et animales indigènes en voie d'extinction. Ils ont un rôle majeur dans la continuité écologique entre les hauts et les bas du volcan et dans la prévention de l'érosion des sols. Tout cela contribue à la protection de la biodiversité marine de Saint-Philippe. Ce territoire fait l'objet de nombreux projets d'études scientifiques régionaux, nationaux et internationaux.

Première réserve de l'île de La Réunion, créée en 1958, la **Réserve Naturelle de Mare Longue** a intégré le cœur du Parc national de La Réunion en 2008. Elle fait également partie du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010 dont le périmètre est élargi au littoral de Saint-Philippe.

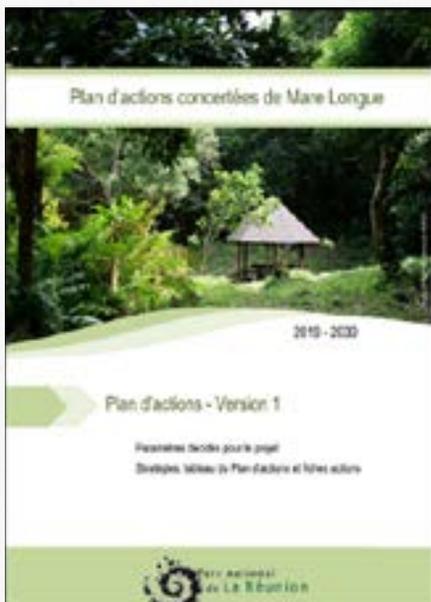


Sous les Vacoas des Hauts de la Forêt de Mare Longue © Jordan Bazile - Parc national de La Réunion

Le projet de territoire centré sur le périmètre de l'ancienne réserve intègre en sus un périmètre plus vaste et de grande valeur écologique. Pour permettre une approche élargie, la démarche fédère plus de 80 acteurs gestionnaires, scientifiques, institutionnels et acteurs socio-économiques autour de la rédaction d'un plan d'action concerté, animé par le Parc national depuis 2019.



Élaboration concertée du plan d'action avec les acteurs du territoire © Red Samurai



En 2020, le contexte sanitaire pousse à mettre en place **une plateforme de concertation** (<https://marelongue.participez.red-samurai.co/>). 29 actions collaboratives sont proposées pour la protection des **milieux naturels et la sensibilisation des publics** mais également la valorisation touristique et agricole.

Ces actions sont pour la plupart engagées autour d'une gouvernance relayée et d'une constante ingénierie financière pour leur réalisation.





6

**LA STRATÉGIE ÉDUCATIVE**  
*se déploie*



La nouvelle stratégie éducative du Parc national répond à un enjeu clairement identifié : sensibiliser des publics variés pour les rendre acteurs, les mobiliser pour qu'ils entreprennent de protéger leurs patrimoines.  
**Le « faire réfléchir » pour « faire agir » s'impose.**

Pour y répondre, la stratégie s'appuie sur différents axes :

- Les outils éducatifs
- Les Projets Éducatifs Expérimentaux de Territoire (PEET)
- Les structures-relais

## a. Les outils éducatifs, axe structurant de la nouvelle stratégie éducative

L'objectif d'augmenter le nombre de personnes sensibilisées se traduit notamment par la volonté de mettre en œuvre une politique de développement d'outils et de supports éducatifs.

### L'objectif des outils ?

- Interroger
- Introduire un débat public
- Favoriser la prise de conscience écologique
- Faire comprendre la nécessité d'agir, à tous les niveaux
- Donner à comprendre que tout le monde peut être acteur
- Donner envie d'être acteur dans la préservation de l'environnement

### Des outils pour qui ?

Les supports continueront à être utilisés en interne, par les agents du Parc national. En externe, ils seront mis à disposition, gratuitement, à tous les publics-cibles identifiés dans la nouvelle stratégie : professeurs (tous niveaux), centres de loisirs, Centres Communaux d'Action Sociale, associations, comités d'entreprise, professionnels...

### Quels sont les outils qui vont être développés ?

Pour rappel, il y a deux volets dans ce projet :

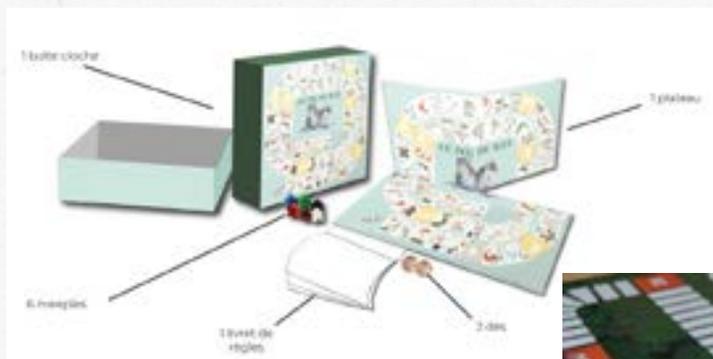
#### 1/ L'optimisation de 5 supports, créés par les agents entre 2008 et 2018

Choisir les outils a été complexe, les outils précédemment créés par les agents étant très nombreux et diversifiés. Les critères qui ont prévalu portent sur les thèmes traités dans les outils, leurs utilisations et la diversité des supports.

- Forêt-Agir
- La cuisine de Mamie Mapou
- Mémos
- Le jeu du Rat

## 2/ La conception, scénarisation et production de 5 nouveaux supports en lien avec la nouvelle stratégie

- La Nuit : un patrimoine commun à préserver
- Les espèces exotiques envahissantes
- Présentation du Parc
- Carnet de voyage Mafate
- Carnets de voyage 3 Portes de parc (Grand Coude | Le Brûlé | Petite France)



Exemples d'outils © Felix et Ludo



Chaque outil sera, bien-entendu, livré en plusieurs exemplaires.

### Quel est le calendrier ?

Pour financer l'ensemble du projet, le SPSP, accompagné dans sa démarche par le Secrétariat Général, dépose un dossier pour lever des fonds européens.

Une fois la demande instruite (prévue en mai 2021) et dans le cas d'une réponse favorable, toute une organisation inter-secteurs va être mise en place ; le développement des outils se faisant en co-construction étroite avec les agents.

L'ensemble des outils devra être livré au plus tard tout début 2022.

## b. Les structures-relais toujours en phase expérimentale afin d'optimiser au maximum le dispositif

Le dispositif des structures-relais est conçu de façon à ce que, dans un premier temps, les partenaires intègrent les interventions programmées dans leur secteur de rattachement et se positionnent en tant qu'apprenants, tant en contenu qu'en techniques d'animations. Cette première phase est ainsi conçue afin que cela sollicite le moins possible les agents dans leur plan de charge.



Stand de l'association au Brûlé  
© Fabrice Picard - Parc national de La Réunion

Les actions de sensibilisation ayant été largement bousculées en 2020 en raison de la situation sanitaire, il y a eu peu d'interventions (- 56% d'interventions par rapport à 2019).

Se saisissant de l'opportunité d'avoir du **« temps agent »** ainsi dégagé, l'équipe du Secteur Sud innove en proposant des ateliers du territoire à nos futurs partenaires.

La Ferme Péji, l'Habi-Haut-Tation de Grand Coude et la SCEA Montplaisir des Makes bénéficient, d'août à septembre, d'un accompagnement fort des agents du Parc et d'autres partenaires comme la Fédération Départementale de Pêche.

Cette démarche va être étudiée et interrogée. Si elle répond aux attentes des partenaires relais et permet de connaître davantage nos partenaires, elle impacte bien évidemment le **« temps agent »** plus que le dispositif initialement prévu.



Bouquet la tête. Art floral du village du Brûlé, valorisé par l'association HPC. La structure tente de faire revivre cette tradition et est identifiée pour éventuellement devenir une structure-relais

© Fabrice Picard -  
Parc national de La Réunion

Au Secteur Nord, au Secteur Est et au Secteur ouest, des structures issues du tissu associatif ou du domaine privé et œuvrant dans le milieu culturel, ou dans d'autres domaines, sont identifiées. L'approche partenariale se poursuivra en 2021.

## c. Le Projet Éducatif Expérimental de Territoire : marque de fabrique du Parc

Pour rappel, le PEET a pour objet de faire se croiser des publics divers, autour d'une même thématique, sur un micro territoire, en accompagnant, si possible, le développement économique d'une activité.

Ce projet de territoire est le fil rouge qui unit les acteurs, qui ont chacun leur propre projet sur ce même espace ; chacun intervenant à son niveau d'intérêt et de compétence.

C'est un dispositif de proximité, à l'initiative et piloté par le Parc national, qui s'appuie sur des dynamiques locales existantes. Il permet la mobilisation d'acteurs et de citoyens autour d'enjeux prioritaires du parc national en tenant compte des réalités sociales, économiques du territoire et des dynamiques locales.

Les éléments fondateurs :

- Existence d'une réelle dynamique et de projets sur le territoire
- Interventions/formations sur des valeurs et messages de préservation environnementale
- Facilitation et mise en réseau d'acteurs locaux
- Accompagnement d'initiatives économiques ou socio-économiques

### LE TEST : LE PEET DE TROIS-BASSINS, SUR LE SITE DU LENA

▶ En 2020, grâce à un financement EDF une chargée de mission est recrutée pour 8 mois. Cela permet d'affiner le dispositif PEET (les objectifs précis, les moyens, etc.) et d'en définir la méthodologie afin de déterminer les jalons à poser pour déployer le dispositif dans d'autres communes.

Cette mission permet également, de façon très concrète, de structurer et de coordonner la dynamique à Trois-Bassins.

Profitant de l'implantation du Secteur ouest sur le Domaine Bénard et s'appuyant à la fois sur des dynamiques préexistantes et sur le travail de terrain et de concertation mené par le Secteur ouest, le PEET de Trois-Bassins réunit aujourd'hui plus d'une dizaine de partenaires, autour de la création d'un arboretum.



Chacun des partenaires déploie de manière concertée des projets ou actions en lien avec la dynamique instaurée, ses propres publics et ses savoir-faire :

- La commune de Trois-Bassins
- Le Territoire de la Côte ouest
- Le Jardin Botanique Mascarin et le Conservatoire
- Le Centre Communal d'Action Sociale
- Le collège de Trois-Bassins
- L'école de la Grande Ravine
- La Maison Familiale Rurale de l'ouest
- Le LEGTA<sup>1</sup> de Saint-Paul
- L'association MAOTEO
- L'association Cyberun
- L'EAOI<sup>2</sup> via la mise en place des projets culturels liant art et nature
- La Mission Locale

## ET APRÈS ? LES PERSPECTIVES

Le PEET constitue une des réponses aux attentes des territoires et devrait être proposé à d'autres communes où se jouent de belles dynamiques. Dans un premier temps, en 2021, il faudra déjà consolider et accompagner le PEET de Trois-Bassins.

Par la suite, selon la méthodologie actée, des échanges entre les communes et le Parc doivent avoir lieu, des diagnostics de territoire doivent être posés afin de **co-construire avec les acteurs publics et privés des projets au service de nos territoires et de nos patrimoines.**

<sup>1</sup> LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

<sup>2</sup> EAOI : École Artistique Intercommunale de l'ouest



7

COMMUNIQUONS

ENCORE PLUS !



## a. Un nouvel intranet pour dynamiser la communication interne de l'établissement

Ce nouvel outil est mis en service et présenté aux équipes le jeudi 26 novembre 2020.

L'équipe projet est composée de la cellule informatique et du service communication. La fabrication de l'outil est confiée à l'agence locale, Cari, basée dans le Sud de l'île. Malgré la crise sanitaire, la réflexion, la production et la mise en ligne du nouvel intranet se sont étalées sur 13 mois.

En octobre 2019, le service communication se rapproche de tous les services et secteurs du Parc national pour recueillir les besoins et attentes des agents. Ils seront intégrés au cahier des charges, dans la mesure du possible. En effet, la fabrication d'un tel outil est coûteuse, près de 25 000 €.



Plus clair et plus intuitif, le nouvel intranet remplace le précédent, âgé d'une dizaine d'années. Plus engageant et dans l'air du temps, il permet aux équipes, entre autres, d'accéder aux logiciels utilisés quotidiennement, de trouver le contact d'un-e collègue, de télécharger des formulaires et les invite à se tenir informées des actualités de l'établissement et d'ailleurs.

Pour le moment, il est composé de 7 grandes rubriques et évoluera avec le temps en fonction des besoins de chacun et des moyens humains et financiers alloués.

## S'APPROPRIER CE NOUVEL OUTIL

Le lancement de l'intranet, c'est aussi l'occasion de partager un petit moment gourmand. Pour respecter les gestes barrières, des ballotins de biscuits, confectionnés localement, sont distribués à l'ensemble des équipes présentes. Chaque paquet contient 4 biscuits proposant un message :

1 | Le nouvel intranet du Parc  
2 | pour vous faciliter la vie

3 | pour vous informer  
4 | pour créer du lien

Un jeu concours est aussi organisé en interne. L'objectif est de trouver un nom à ce nouvel outil. Une dizaine d'agents participent et c'est le nom **« Soubik »**, proposé par 2 personnes, qui est retenu par l'équipe projet. En créole, Soubik signifie panier. Les gagnants reçoivent une sélection de produits Esprit Parc national (miel, vanille, café et thé).

Désormais, les équipes peuvent tout trouver (ou presque...) dans la Soubik du Parc !



L'intranet pour fluidifier les échanges d'informations  
© Julie Lebihan - Parc national de La Réunion



Les biscuits du nouvel intranet  
© Julie Lebihan - Parc national de La Réunion





8

**DES MOYENS**

*au service*

**DU PROJET**

**D'ÉTABLISSEMENT**



## a. Le projet d'établissement

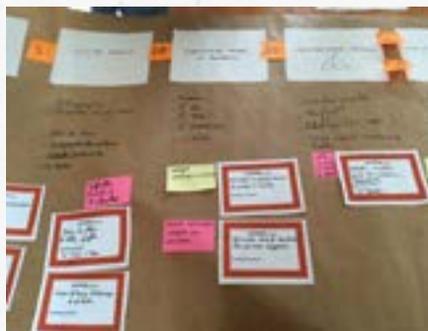
Le projet d'établissement (PE) du Parc national de La Réunion est approuvé dans ses objectifs et sa structure par une délibération du Conseil d'Administration.

Il est lancé formellement en décembre 2018. Il constitue une feuille de route ambitieuse pour le territoire, à la fois stratégique et opérationnel. Sa mise en œuvre s'étend sur 5 ans.

Le PE fait l'objet d'un suivi régulier au travers des revues de projets réunissant l'ensemble des responsables de projet identifiés. Le suivi de son avancement, l'identification des difficultés et des réussites s'effectuent au quotidien.



Séminaire d'équipe de février 2020  
© Julie Lebihan - Parc national de La Réunion



Réflexion collective lors du séminaire  
© Parc national de La Réunion

À la suite du séminaire d'équipe de février 2020 centré sur la mise en œuvre du PE en mode projet, une feuille de route est rédigée.

Parmi les productions, une charte de l'agent en mode projet est diffusée au sein des équipes. Elle a vocation à : guider chaque agent vers la posture à adopter dans le cadre de ce mode de travail, rappeler les processus de régulation et insister sur l'importance de la bonne circulation des informations entre les équipes.

### L'OUTIL EVA

L'établissement s'est doté d'un outil d'aide au pilotage de projet et à l'évaluation nommé EVA. Mis en service en 2018, il devient progressivement l'outil privilégié pour le suivi des projets et actions déployés sur le territoire du parc national. Il permet d'identifier les responsabilités de chacun et de structurer les projets et actions (initialisation, pilotage, programmation, suivi et bilan). L'outil permet également de faciliter les arbitrages par le comité de direction ou la direction.

Cet outil doit permettre de :

- Capitaliser les **actions conduites** et faciliter les **exercices de rapports et d'évaluation**,
- Favoriser la **transversalité**,
- Partager les **actions des partenaires** qui contribuent à la mise en œuvre de la **Charte du Parc national** sur le territoire.

L'année 2020 est l'année de la consolidation de l'outil et de la mise en place d'une comptabilité analytique par projets et actions, autant sur le volet financier que sur le temps d'ingénierie des agents.

## ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

La Charte du parc national de La Réunion est approuvée en janvier 2014 et doit faire l'objet d'une évaluation finale avant 2026. Évaluer sa mise en œuvre implique une appréciation de l'ensemble des acteurs qui y contribuent et pas seulement celle de l'établissement public.

La réflexion débute dès 2020 afin de pouvoir préparer dans les meilleures conditions l'évaluation finale de la charte. 4 objectifs sont définis :

- Mettre en place la **gouvernance**,
- Rédiger le **référentiel d'évaluation** (question évaluative et indicateurs),
- À mi-parcours, identifier les **forces et faiblesses** dans la mise en œuvre de la **Charte sur le territoire**,
- Communiquer sur **les actions et les résultats** de l'évaluation.

## ÉCHANGE AVEC LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE



Dans le cadre du groupe de travail « Charte » de l'office Français de la Biodiversité, il existe une forte dynamique d'échanges et de partages sur le sujet de l'évaluation et du suivi des chartes.

Le Parc national de La Réunion et le Parc amazonien de Guyane signent une convention de partenariat pour un partage d'expérience sur les dispositifs de suivi et d'évaluation des chartes en lien avec les projets d'établissement des deux parcs. Ce partenariat conduit à l'organisation d'une mission d'accueil au sein du PAg. Marina Scheibel, chargée de mission évaluation au PnRun, s'y rend du 24 août au 11 septembre 2020.

La mission, d'une durée de trois semaines, permet un accompagnement pour le déploiement du module financier d'EVA au sein du PAg. C'est aussi l'occasion d'un partage d'expérience sur le suivi des conventions d'application des chartes, l'évaluation de leur mise en œuvre, les sujets liés à la communication et à l'organisation interne.

## b. Les moyens dédiés au projet d'établissement

### LES MOYENS HUMAINS

La consommation globale des emplois par l'établissement au 31 décembre 2020 est conforme à l'autorisation votée de **91,5 Équivalent Temps Plein (ETP)** pour l'exercice 2020.

Ces 91,5 ETP se distinguent en 80,5 ETP d'emplois sous plafond et en 11 ETP d'emplois hors plafond **correspondant aux emplois rémunérés sur projets, aux postes d'apprentis et aux contrats aidés**. En exécution, le Parc national réalise un atterrissage **conforme aux dotations ministérielles en matière d'emplois**.

Concernant les emplois hors plafond sur projet, l'année 2020 est plus particulièrement marquée par :

- **La fin de 2 projets** LIFE+ Pétrels prévue à l'issue des 5 ans de conventionnement avec l'Union Européenne et le projet FEDER Divines initié en 2019,
- **La prolongation à fin 2020 du projet LIFE+ Forêt Sèche et à mi-2021 du projet FEDER Espèce** en raison de la crise sanitaire,
- **L'obtention de financements de projets dans le cadre d'un fonds de compensation régional de la Nouvelle Route du Littoral** (2 postes), d'une part, et d'un **financement par EDF** (3 postes), d'autre part.

### LES MOYENS FINANCIERS

**Les dépenses sont réalisées pour un montant de 7 681 482 €** représentant une consommation de 94,8 % des crédits de paiement ouverts. Les frais de personnels occupent 79% des dépenses globales et restent le principal poste.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent ainsi :

- **516 033 € de dépenses courantes** (soit 7%),
- **963 205 € de dépenses liées à la mise en œuvre des projets** (soit 12%),
- **2% du budget sont également consacrés à des dépenses d'intervention et d'investissement.**

## Répartition des dépenses par nature



Les recettes sont réalisées au-delà des prévisions budgétaires, pour un montant total de 7 728 462 €. En complément de la dotation ministérielle de 6,8 M €, l'établissement encaisse plus de 900 000€ (soit env. 12%) de financements dans le cadre des projets mis en œuvre.

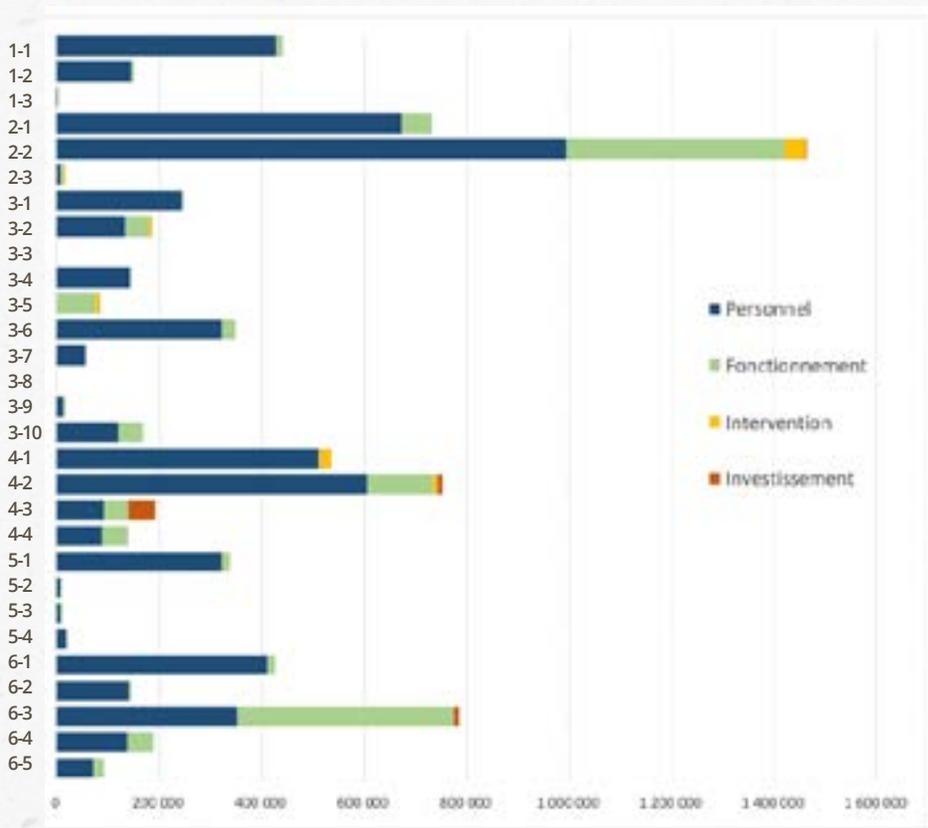
Ces recettes permettent de dégager un résultat budgétaire excédentaire de 47 980€.

## Répartition des financements 2020



Au final, avec un résultat budgétaire excédentaire et un solde de trésorerie de près de 2,9 M € constatés au compte financier 2020, le Parc national de La Réunion dispose des ressources et des capacités financières pour mener à bien ses missions et tenir ses engagements au cours des prochains exercices.

## Répartition des dépenses selon les catégories du Contrat d'objectif signé avec l'État



- 1-1 - Acquisition de connaissances
- 1-2 - Administration et diffusion des connaissances
- 1-3 - Contribution à des programmes de recherche
- 2-1 - Surveillance du territoire et des usages
- 2-2 - Activités de gestion et restauration population, espèces et milieux
- 2-3 - Activités de gestion et restauration de patrimoine culturel et paysager
- 3-1 - Agriculture
- 3-2 - Sylviculture
- 3-3 - Tourisme, loisirs et accès à la nature
- 3-4 - Chasse et pêche de loisir
- 3-5 - Aménagement cadre de vie et urbanisme
- 3-6 - Valorisation des patrimoines culturels et des savoirs-faire artisanaux
- 3-7 - Pêche professionnelle en milieu marin
- 3-8 - Gestion de la ressource en eau
- 3-9 - Transition énergétique et changements climatiques
- 3-10 - Autres actions de développement durable

- 4-1 - Sensibilisation, animation, éducation - public scolaire
- 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation - tous publics
- 4-3 - Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public
- 4-4 - Outils de communication de l'EPPN
- 5-1 - Animation et évaluation de la charte
- 5-2 - Contribution aux politiques régionales et internationales
- 5-3 - Contribution aux politiques européennes et internationales
- 5-4 - Mise en œuvre de la convention de rattachement à l'AFB
- 6-1 - Management général
- 6-2 - Gestion financière
- 6-3 - Fonctionnement général de l'établissement
- 6-4 - Gestion des ressources humaines
- 6-5 - Immobilier / Logistique

## LE REPOSITIONNEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DANS L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Le Secrétariat général (SG) s'est renouvelé en 2020 avec le recrutement du secrétaire général, en février, d'un gestionnaire financier, en janvier et d'un gestionnaire des marchés publics, en avril. Cela permet de poursuivre cette nouvelle impulsion au sein de l'organisation de travail.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement, il s'agit de renforcer la position du Secrétariat général dans ses missions de support liées à l'organisation, l'instruction et le suivi des projets avec les services techniques et les secteurs.

Ce repositionnement s'est traduit à partir de 2019 par le recrutement sur des missions d'ingénierie financière d'un agent rompu à l'exercice de recherche des opportunités de financements extérieurs ainsi que de leurs contraintes en terme d'instruction des dossiers et de suivi. Ce poste localisé au niveau du SG conduit à une montée en puissance notable grâce à une captation proactive des financements, notamment au niveau des fonds européens et à une gestion plus pointue.

Cela permet de repositionner le Secrétariat général en amont du processus de décision et au cœur de la gestion des projets, conjointement avec les services.

Par ailleurs, la mise en place des outils de suivi et la perspective de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Charte préside au choix de maintenir un équivalent temps plein sur le sujet pendant encore 2 ans.

### L'ACCOMPAGNEMENT DES FINS DE PROJETS LIFE+

L'année 2020 est celle de la fin des financements Life + Pétrels et Forêt Sèche. Outre la clôture administrative et financière des projets vis à vis de l'Europe, il faut également s'organiser pour assurer la pérennité de certaines actions, soit par une réorganisation interne, soit par le développement de nouveaux programmes permettant de répondre aux problématiques identifiées (prédation et pollution lumineuse).

## L'INSCRIPTION DU PARC NATIONAL DE LA RÉUNION AU PLAN DE RELANCE

Afin de **soutenir l'économie** durement touchée par la crise sanitaire, **un plan de relance de 100 M € est dévoilé par le gouvernement**, le 3 septembre 2020.

Les mesures du plan de relance national se sont déclinées sur la base de plans de relance territoriaux dans les outre-mer, selon les compétences des collectivités, avec des focus spécifiques autour de 3 axes : **le verdissement de l'économie, le renforcement de la compétitivité des entreprises, la cohésion sociale et territoriale.**

Le Parc national de La Réunion s'est pleinement inscrit dans le plan de relance territorialisé en proposant **un plan de 12,5 M €**. En lien avec les ambitions portées par le Parc, il s'articule autour de projets locaux qui associent de nombreuses collectivités et partenaires de l'île. Les financements ciblés visent à conjuguer de façon cohérente **des mesures portées par l'Europe, le plan de relance, la Région, le Département, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, les partenaires dans le domaine énergétique et même la coopération internationale.**

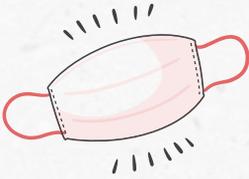
Les projets seront inscrits au budget 2021 au fur et à mesure de leur éligibilité.

### *c. La gestion de la crise sanitaire Covid-19 et le dialogue social*



Afin de faire face à cette crise sanitaire inédite, l'établissement met en place dès mars 2020 toutes les mesures préconisées par le gouvernement. Durant la période de confinement et bien que la situation soit moins alarmante qu'en métropole, les agents sont maintenus en travail à distance. Les locaux distants sont fermés. Seuls les bureaux du siège sont occupés quotidiennement par les équipes de la Direction, du Secrétariat général et des services informatique et logistique. Quelques missions de terrain et notamment de Police de l'Environnement sont organisées. **Au final, l'activité de l'établissement n'est pas interrompue.**

Cette période oblige toutefois l'établissement à finaliser et/ou consolider les outils de travail à distance et à s'organiser d'un point de vue managérial.



Conditionnement  
des kits individuels  
de protection respiratoire à  
destination des agents

© Marina Scheibel -  
Parc national de La Réunion

Au sortir du confinement, la réouverture de l'ensemble des locaux de travail se fait progressivement (capacité d'accueil physique rehaussée petit à petit...). Depuis, la communauté de travail est régulièrement dotée de kits de protection. Tout au long de l'année, des notes de services ou d'information sont diffusées au sein des équipes.

▶ En 2020, quatre CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) exceptionnels ont lieu pour évoquer les effets de la crise sanitaire. Ces différentes instances permettent un échange rapproché avec les représentants du personnel sur les modalités de mise en œuvre des mesures sanitaires.

À cet égard, un plan de fonctionnement interne « COVID-19 », ayant pour objectif de décrire les mesures d'organisation et de sécurité qui s'imposent à l'établissement et à ses agents, est présenté et adopté en séance.



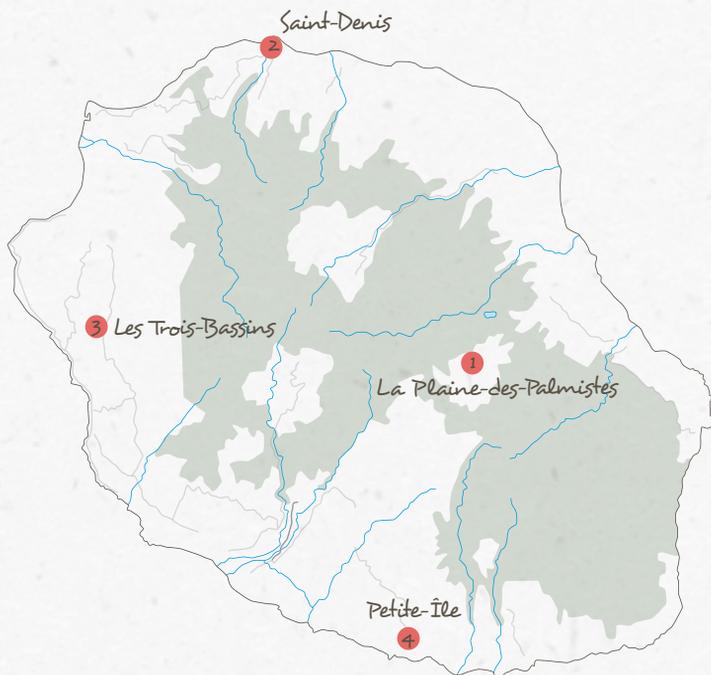
# MES NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



# Parc national de La Réunion

## «L'humain et la nature avant tout»



### 1 MAISON DU PARC NATIONAL - SIÈGE ET SECTEUR EST

Direction, secrétariat Général, service pédagogie et sensibilisation des publics, service communication, service études & patrimoine, service d'appui à l'aménagement & au développement durable

258 rue de la République,  
97431 Plaine des Palmistes  
0262 90 11 35  
contact@reunion-parcnational.fr

 Parc national de La Réunion  
[www.reunion-parcnational.fr](http://www.reunion-parcnational.fr)

### 2 SECTEUR NORD

165 allée des Spinelles  
Bellepierre  
97400 Saint-Denis

### 3 SECTEUR OUEST

8 rue François de Mahy  
97426 Trois Bassins

### 4 SECTEUR SUD

96 rue Maxime Payet  
97429 Petite-île